N° 526 – Jeudi 24 Novembre 1938 – 1 fr. 75

DÉTECTIVE

LA POLICE DE MARSEILLE "en met un coup"

Depuis deux semaines, nuit et jour, les policiers de Marseille font des râfles dans les bars, dans les rues, sur le Vieux-Port. Quelque chose est changé dans la grande cité du Midi.

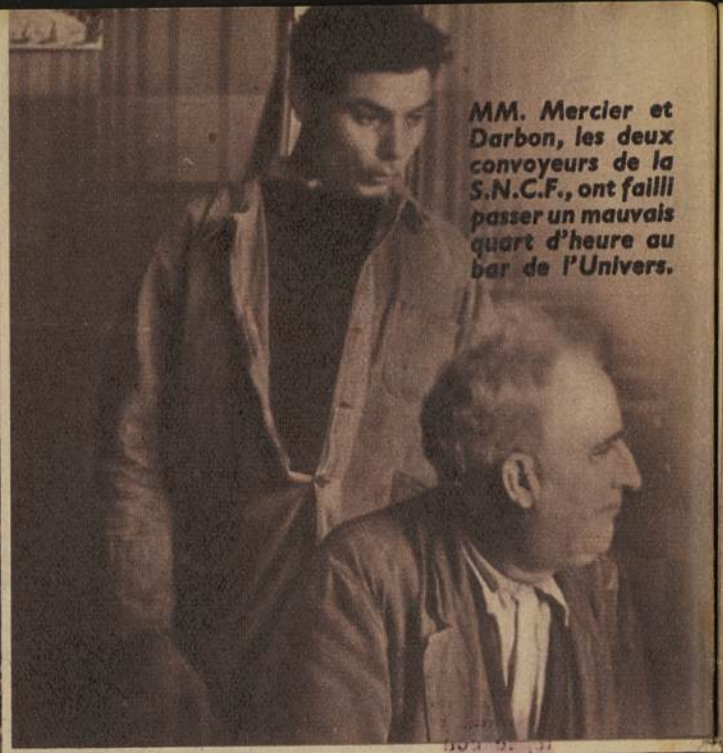

MM. Mercier et Darbon, les deux convoyeurs de la S.N.C.F., ont failli passer un mauvais quart d'heure au bar de l'Univers.

Nouvel attentat à Marseille, l'autre semaine : deux convoyeurs sont attaqués au bar de l'Univers ainsi que la patronne Mme Espitallier (ci-dessus); La police, alertée, se met en route à toute allure... (ci-contre).

LA POLICE DE MARSEILLE

"En met une

MARSEILLE

(*De notre correspondant particulier.*)

QUELQU'UN qui aurait le goût de la stratégie dirait, après un examen de la situation à Marseille, que la guerre d'usure, une lente et quotidienne guérilla succède aux opérations d'envergure.

Qu'une bande armée assaille un train et le dévalise de son chargement d'or, ça c'est marseillais et c'est normal.

Que la police, piquée au vif, déclenche une contre-offensive et rattrape la moitié du butin et la moitié des bandits, c'est normal aussi, mais c'était déjà moins marseillais.

Mais l'enthousiasme de la police était un peu gêné par des histoires intérieures qui vous laissaient quelques inspecteurs et autres fonctionnaires de la sécurité publique sur le carreau... Le carreau de la prison ou des sanctions administratives... *Détective* a dit comme il le pense que l'on ne peut pas être à la fois chasseur et gibier, policier et escroc. Ce n'est pas de la polémique, mais de l'information. Tandis que l'on mettait de l'ordre dans le vieil hôtel de l'Evêché, le gang a imprudemment repris l'initiative des opérations.

Notre directeur, M. Marius Larique, vous en a dit quelques mots la semaine dernière. Si ce n'étaient les circonstances, le coup est absolument classique. Quatre voyous dûment renseignés sur les lieux, sur les heures et sur les habitudes de leurs victimes prédestinées, entrent un matin dans le bar de l'Univers, rue Camille-Pelletan, juste derrière le chauffeur et le convoyeur d'un fourgon de la S. N. C. F. Il n'y a personne dans le bar, sinon l'accorte Mme Espitallier, la patronne qui a du fromage de Banon sans pareil, du vin du Var irréprochable et un sourire engageant.

Le chauffeur, M. Julien Mercier, et le convoyeur, M. Léon Darbon, ont coutume depuis sept ans de venir là le matin faire une halte après avoir chargé le fourgon en gare et avant d'entreprendre leur tournée de livraisons. Mais alors qu'ils vont s'asseoir à leur table habituelle, les quatre inconnus les bousculent doucement avec des crosses de revolvers, font sortir la joviale patronne de son comptoir et poussent le trio dans la chambre de Mme Espitallier, derrière la salle, au delà d'un couloir qui ouvre sur une rue parallèle à l'avenue.

— Ne criez pas ! Ne bougez pas ! On ne vous fera pas de mal, dit un des bandits, qui porte des lunettes noires aux verres de dimensions inusitées.

Et tandis que deux hommes se chargent de placer les prisonniers le long du mur de la chambre, le dos tourné comme des écoliers en pénitence, un autre démolit à grandes arrachées l'appareil téléphonique de l'établissement, et le troisième va providentiellement cueillir sur le seuil un visiteur innocent, M. Durbec, représentant en liqueurs et apéritifs, qui, le sourire aux lèvres, vient d'entrer en surnombre pour prendre la commande.

— Mme Espitallier n'est pas là ? interroge le représentant, aimable.

— Non. File devant et ne crie pas ! lui répond le bandit qui découvre un argument du calibre de 7,65.

Le représentant ne se fait pas prier. Il rejoint dans la chambre de la patronne les trois prisonniers. En le voyant se ranger à côté d'elle, Mme Espitallier ne peut s'empêcher de lui dire, sans aucune jovialité :

— Tiens, M. Durbec ! Vous tombez mal, aujourd'hui !

Mais la parole est aux gangsters. Celui qui paraît être le chef réclame les clés du fourgon au chauffeur. M. Mercier répond qu'il n'y a pas de clés, ce qui était l'expression de la plus pure vérité, puisqu'elles étaient perdues depuis quinze jours. Mais le chef prit cette réponse pour une ruse et en fit tout de suite une affaire personnelle. D'un coup de poing formidable au menton, il allongea M. Mercier sur le carrelage.

Alors, tandis que trois des bandits surveillaient leurs otages, le spécialiste de l'équipe sortit et grimpa au poste de chauffeur sur le fourgon. Il est un peu énervé. Il perd la tête. Il ne trouve pas tout de suite le contact, il se perd dans les vitesses, il confond le frein avec l'accélérateur... Et puis ce diable de revolver qu'il ne veut pas quitter l'embarrasse ! Il le passe d'une main à l'autre.

A ce moment, ses trois complices se séparent de leurs prisonniers. Non sans les recommandations d'usage :

— Restez tranquilles ! Ne bougez pas ! Ne criez pas ! Regardez bien le mur !

Et ils s'enfuient par la rue du Bon-Pasteur, après avoir tiré sur le parquet un coup de semonce pour souligner leurs avertissements. Le chauffeur, le convoyeur, la patronne et le représentant n'avaient pas besoin de ce supplément sonore pour comprendre qu'ils étaient aux mains des gangsters dont tout le monde parlait autour d'eux et qu'ils ne connaissaient pas encore. Un bon quart d'heure ils regardèrent le mur, puis, rassurés par cette absence prolongée, ils supposèrent qu'ils pouvaient désormais reprendre leur liberté d'action.

16376

— Il faut téléphoner à la police !
— Le téléphone est démoli.
— Alors, n'en parlons plus !

Et, alors qu'aux abords du bar de l'Univers il y a dix et vingt postes où l'on peut user du téléphone, ces braves gens, tranquillement, à pied, s'en allèrent porter plainte au commissariat de police du quartier.

— Qu'est-ce que vous voulez ? leur demanda le secrétaire de service.

— Voilà... On nous a volé le fourgon de l'entreprise Dumaine, avec un chargement de valeurs, et on nous a menacés de revolvers.

Le secrétaire faillit en avaler la cigarette qu'il venait d'allumer. La Sûreté fut alertée sur-le-champ et la brigade motorisée, une récente création, s'échappait deux minutes plus tard du garage, à grands coups de sirène, comme on fait dans les films américains.

Mais, pendant ce temps, les bandits qui s'étaient regroupés autour du fourgon, rue Sévigné, avaient eu tout loisir pour transférer le chargement du fourgon dans une luxueuse conduite intérieure (volée quinze jours plus tôt), s'éloigner, mettre leur butin à l'abri et finalement abandonner la conduite intérieure dans une rue de la Belle-de-Mai où on la retrouva.

Trente minutes, et même quarante-cinq, de retard, c'est beaucoup dans une pareille affaire alors que, de l'autre côté, le coup et la suite ont été préparés avec un soin minutieux qu'aucun accident n'est venu contrarier.

En compensation, il est bon de noter que si les auteurs de cette attaque ont emporté pour plus de sept cent mille francs de valeurs, cette fortune est toute nominative. En fait, le butin est maigre. Ce n'était pas ce papier qui attirait les gangsters. Régulièrement, tous les lundis, le fourgon de la S. N. C. F. transportait de l'or, destiné aux banques. Ce jour-là, il n'en contenait pas une pépite, et les titres volés, frappés d'opposition, ne sont pas négociables pratiquement. On se console comme on peut !...

Une lutte épique

Comme il n'est pas défendu à un journaliste d'exprimer son opinion, je me suis laissé aller à dire à un chef parfaitement capable de se tirer de cette affaire compliquée, que je pensais que le coup venait d'une bande de novices dans le genre, des individus certes résolus, bien préparés à l'exécution, mais inexpérimentés.

— C'est mon opinion aussi, me répondit le policier, qui n'a pas de raison de me flatter. La bande Méla aurait su au dernier moment que le fourgon ne contenait pas d'or.

Méla ! On en reparle !... Que ce journal lui tombe sous les yeux et il saura qu'on ne parle toujours que de lui. M. Cals en rêve la nuit et M. Guibal n'en dort guère. Et je vois le rictus du commissaire Mercuri lorsqu'on laisse tomber ce nom dans la conversation.

C'est devenu une affaire d'amour-propre entre la police et le gang. On se toise, on se jauge, on s'évalue. Sans ouvrir la bouche, le dialogue muet s'établit :

— Bredouilles ? toujours bredouilles, alors ?
— Patience ! On n'a pas dit « chiche » !
— Cherchez ! vous brûlez !...
— Vos gueules ! Rira bien qui rira le dernier !

Si la confiance de MM. Guibal et Cals n'est pas vaine, il faudra un jour faire le compte de toutes les nuits blanches, des journées éreintantes, des fausses alertes dont ce Méla est reponsable, tant au compte de la police mobile que de la Sûreté. Tout le monde s'en mêle. M. Guibal a lancé une circulaire aux gendarmeries, demandant à toutes les brigades de surveiller les nouveaux venus dans les villages et les locataires des maisons isolées dans les campagnes. C'est ainsi que la gendarmerie de Septèmes, sur la route Aix-Marseille, vient de « faire une frayeur » à l'état-major marseillais. Sur un chemin paisible où les camions chargés de charbon de Gardanne croisent les troupeaux transhumants, les gendarmes en tournée ont remarqué une villa, *la Créole*, abandonnée en apparence, avec ses herbes folles, ses figuiers qui ont perdu toutes leurs feuilles mais qui gardent encore tous leurs fruits. Ils ont noté que le sillage encore frais de pneus d'auto s'imprimaient dans la terre, du portail jusqu'au garage.

La caverne d'Ali-Baba

Les gendarmes sont allés voir de plus près. Et, ils ont signalé leur découverte à M. Guibal qui, tout de suite, a dépêché sur les lieux son commissaire Spotti.

M. Spotti a regardé par les trous de serrures, par les fentes de volets mal ajustés, et il a vu, dans le garage, une camionnette et dans les appartements des stocks de marchandises. Il a passé une main par une ouverture comme il a pu et il a tiré une etiquette cousue à un coupon de velours. Cela lui a permis de connaître l'expéditeur et le destinataire. Avec des ruses d'Apache, il a retrouvé la piste du propriétaire de la camionnette.

On l'a trouvé sur le chantier des Nouvelles Galeries où il était occupé à déblayer les décombres de l'incendie. Il avait un carton jaune avec l'inscription *employé municipal* accroché en guise de laisser-passer au revers de la veste. Par lui on a mis la main sur ses trois complices. Cayré, Castiglioni et Cippolini, un autre employé municipal, préposé aux poubelles celui-là.

Lorsque le commissaire Spotti a appris à Louis Serre qu'avec sa bande ils étaient coupables d'avoir cambriolé la villa *la Créole*, Louis Serre, déjà calme, en a convenu.

Mais M. Spotti, tout à coup :

— Et vous savez chez qui vous vous fournissiez à « la Créole » ?

— Ma foi non ! dit Serre. Il y avait jamais personne. Drôle de magasin !

— C'est le magasin de Méla.

— De...

— Oui de Méla, le grand « Gu », le chef de bande, le type du train de Saint-Barthélemy.

— Oh ! feu de Dieu ! s'écria « nature » l'employé municipal, pris d'une colique rétrospective. Méla ! Ah! bé, si on y était tombés sous la main !

Pour un peu il aurait ajouté :

— Vous pouviez pas nous avertir plus tôt ?

Mais il dit tout de même :

— Une nuit qu'on est allés là-bas pour charger on a vu de la lumière. On a fait demi-tour. On a bien fait !

Aucune considération morale n'empêchera que ce Louis Serre et ses trois comparses ne gagnent dans l'aventure un brin de gloire.

Pensez donc : ils ont dévalisé la bande Méla tranquillement, comme ça, à temps perdu. Dans les bistros on a esquissé de petits sifflements d'admiration en l'apprenant. Et sur les marchés les revendeuses en riaient avec leurs clientes, comme d'une bien bonne...

Comme il restait encore à « la Créole » pour 180.000 francs de marchandises diverses, on a restitué tout ça à des commerçants qui n'en revenaient pas. On a même expédié à un administrateur civil d'Indochine sa malle retrouvée dans cet entrepôt d'où Méla tirait, par une exploitation méthodique et prudente, sa « matérielle ». Comment était-elle venue là, cette malle ?

— Il était pas méchant Méla, me disait l'autre jour devant un plat d'oursins un brave garçon. Je suis allé à l'école avec lui, à la Belle-de-Mai. Lorsqu'il eut 18 ans je l'ai perdu de vue, à peu près complètement. Il s'était bien débrouillé. Il allait à tout moment à Barcelone et il s'y était même un peu installé lorsque la guerre civile éclata. Il disait qu'on l'avait expulsé à ce moment. Il a pas dû se faire prier beaucoup pour se lever de devant. Mais comme je l'ai connu, il était pas plus méchant qu'un autre. Il faisait comme tous les gamins de la Belle-de-Mai. Il chapardait. C'est la plaie du quartier. A preuve que les fournisseurs veulent plus livrer dans certaines rues. Ils demandent qu'on aille prendre livraison soi-même.

S'il volait jadis des pots de confiture sur les fourgons, Méla a fait du progrès dans la partie, puisque d'un seul coup, il a enlevé un camion et sa cargaison. Le tout était encore dans le garage de « la Créole ».

Ce diable d'homme, ennemi public n° 1, où se cache-t-il ? On a cru le voir ces jours derniers à

Et une autre affaire encore : des gangsters pillent la villa, " la Créole ", qui servait de repaire, ô ironie, au caïd Méla. Ci-dessus, ***notre collaborateur Jean Castellano examine les caisses vides.***

Le commissaire central, M. Cals, (ci-dessous) ***et son collègue de la mobile M. Guibal, sont sur les dents. Ils ont juré d'épurer Marseille. Ils le feront malgré toutes les embûches tendues sous leurs pas.***

Les râfles sont incessantes. Nuit et jour, la police marseillaise, ici, là, partout, pénètre, se fait montrer les papiers, interroge. Gare à ceux qui ne sont pas en règle ; et il doit y en avoir !...

Béziers, puis à Perpignan. C'est sur la route d'Espagne. C'est bien possible, après tout.

Et pourtant, M. Guibal, chef de la police mobile, qui n'a pas la réputation de parler en l'air, m'impressionne lorsqu'il dit, en désignant le siège qui fait face à son fauteuil :

— Méla viendra s'asseoir là, comme tous les autres !

La police de Marseille en met un coup et un bon coup. Je citerai des chiffres plus loin. Mais, j'en porte un témoignage personnel qui vaut plus que ces chiffres. Pour avoir participé quelques jours et quelques nuits aux veilles, aux fatigues des expéditions de la Sûreté, j'en parle avec conviction.

Liquidons de vilaines histoires. Elles sont actuellement soumises à l'autorité judiciaire ou au tribunal disciplinare. Cette épuration de la police a péché comme il fallait s'y attendre par trop de précipitation. A Paris on a découvert le scandale du jour au lendemain. Je n'hésite pas à dire que deux ou trois grosses pièces ont passé à travers le filet. Mais en compensation, comme si une injustice pouvait en équilibrer une autre, on a mis hâtivement dans le bain quelques policiers insoupçonnables, à qui on n'avait rien autre à reprocher qu'une mission de recherche restée infructueuse pour eux, alors qu'elle avait donné un résultat quelques jours plus tard. De là à penser qu'il y avait quelque chose de louche...

Eh bien non ! Ce n'est pas cela une enquête.

— Qu'on fusille les pourris ! disent les autres avec ce goût natif de l'exagération, qui n'est que l'expression pittoresque d'une indignation sincère, mais qu'on cesse de nous salir tous en bloc !

Un partant qui n'est pas là...

Et ces paroles que j'entends dans la salle que décorent les photographies des inspecteurs Thibon, Saint Pol, hélas, tombés sous les balles des bandits de Saint-Barnabé, comment n'y pas prêter attention ?

Je ne suis pas avocat d'office de la police marseillaise. Je revois aussi en esprit, au même moment, un tableau qui n'est pas vieux.

C'était le jour du Grand Prix de Marseille sur l'hippodrome du Parc Borély. Bien que je sois sensible à la fourrure bien portée et plus encore aux caprices du Mutuel, j'avais remarqué au pesage, un groupe qui m'intriguait. Il y avait là, entre autres, M. Cals, commissaire central et M. Mercuri, l'étonnant commissaire de la 9e brigade mobile, qui se distingua si brillamment dans l'enquête de l'attaque du train de Saint-Barthélemy.

Ni M. Cals ni Mercuri n'avaient de programmes en main. Ils ne s'intéressaient pas davantage au sport ou à l'affichage des rapports. Ils avaient l'air d'attendre quelqu'un, quelqu'un qui ne vint pas sans doute, car à la dernière, ils étaient toujours là, fouillant des yeux la foule, où tel haut fonctionaire bousculait, dans l'énervement d'une arrivée serrée, un authentique chef de bande de la région Nice-Côte d'Azur.

Qui attendaient-ils ? Je ne le sais pas. Mais lorsque Mercuri est quelque part, il ne faut pas espérer voir sortir un enfant de chœur. Il ne chasse ou plutôt ne pêche que dans les grands fonds.

Je le disais à quelqu'un qui connaît bien ce genre de sport.

— Vous vous trompez ! me répondit-il. Cals et Mercuri ne comptent pas surprendre Mela au guichet du P. M. U. Ils sont là pour surveiller la police.

— Comment ça, la police ?

— Bien, vous savez sans doute qu'on enquête actuellement sur le train de vie disproportionné de certains inspecteurs de la Sûreté. Il y en a qui « flambaient » dix ou vingt louis par course. Cals et Mercuri s'occupent de ça. Les autres, Mela et Compagnie, et leurs pareils, se tiennent peinards en ce moment. Ils se concertent après un bon repli stratégique. Ils laissent passer la bourrasque.

— Pourtant, je n'ai pas les « tuyaux » de la police, mais je connais certaines gueules qui seraient plus rassurantes derrière des barreaux de prison.

— Lesquelles ?

— Je n'ai pas le répertoire sur moi, et puis ça n'est pas mon boulot.

Ce n'est pas la première fois qu'un journaliste à Marseille est obligé d'interrompre un entretien sur cette précision.

Mais le lendemain même, mon scepticisme méfiant triomphait contre l'excessive confiance de la personnalité qui m'avait annoncé la retraite du gang. Un nouvel attentat commis dans les règles désormais classiques du genre venait d'être commis.

C'était le coup du bar de l'Univers.

Agents et filles

Je vais donner un tuyau public. Dans un bar que je ne citerai pas, bien sûr, j'ai entendu il y a quelques jours à peine, cette confidence d'un brave homme de livreur qui venait donner un coup d'œil sur la feuille des partants de la réunion du jour à Auteuil :

— Un jour ou l'autre, il va nous arriver malheur. Il y a des jours que nous transportons pour un million ou deux de thalers à destination d'Aden, sur une camionnette qui vaut 600 francs.

Je ne suis pas seul à avoir entendu ce renseignement. Qu'un Mela se trouve au comptoir, vous pensez qu'il en prendra bonne note.

Pour aller jusqu'au bout de cette histoire, il faut dire que le brave livreur s'approchant du bookmaker attaché selon la tradition à l'établissement, lui tendit une thune qu'il jetait après mûre réflexion sur les chances de *Runaway*, dans le prix à vendre.

— Non ! lui fit le book, très digne. Je ne prends plus. Ça ne gaze plus. On n'a plus sa tranquillité. Attends que ça s'arrange.

Et sans se gêner, il lança le nom du protecteur officiel dont l'absence gênait ses affaires.

Pour être franc, je dois avouer que dix minutes plus tard, il accepta le pari d'un autre consommateur. Mais celui-là jouait 10 louis gagnant sec...

Le gang de Marseille (ou plutôt les nervis, car c'est d'eux que vient le coup) a fait une grossière erreur en reprenant l'offensive après l'affaire de Saint-Barthélémy. Cela lui a coûté cher et il n'a pas fini de lui en cuire !

M. Cals, commissaire central, a déclenché dès le lendemain de l'affaire de l'avenue Camille-Pelletan, une série de contre-attaques comme probablement on n'en vit jamais en France. En quinze jours, 2.552 individus ont été interpellés, sur lesquels 400 ont été conduits à la police et soumis aux formalités authropométriques.

Ce dernier samedi, la plus vaste opération qu'un service de mœurs ait jamais entreprise s'est abattue sur la ville où la débauche compte au moins deux cents repaires clandestins. Deux cents inspecteurs y participaient, dirigés par vingt commissaires de police. M. Cals lui-même dirigeait le tout. Toutes les maisons de passe, tous les meublés, les bordels d'étage, quelque chose comme les artisans de la prostitution, ont été visités et fouillés. Vidés aussi bien entendu. Mineures, femmes mariées, belles de jour et de nuit, tout cela a été pris en flagrant délit par cette soirée de semaine anglaise qui favorise particulièrement le sport amoureux.

On a trouvé des femmes cachées dans les placards, sous des lits, sous des édredons. Celle-ci suppliait :

— Je suis mariée. Mon mari ne sait rien. Je veux m'acheter un manteau de fourrure pour l'hiver. Laissez-moi partir. Il va rentrer. Il est allé faire sa belote.

Cent cinquante femmes sont ainsi restées prises aux mailles du filet. Comme le matériel de la police est insuffisant pour une croisière d'une telle importance, M. Cals dut engager quarante taxis. On n'a jamais vu pareil défilé devant le vieil hôtel de police. On aurait dit un grand mariage. Rien que de jolies passagères parmi lesquelles telle hautaine cliente d'un grand café du centre... Et que de larmes sur ces jolis visages trop bien poudrés ! Et dans la salle où se fit le rassemblement avant le passage chez le photographe mondain de M. Cals, quels cris, quelles crises de nerfs !

Je pensais en me détournant de ce spectacle pénible à ce tableau que je signalais un soir à un amateur de symboles et d'eaux-fortes. C'était dans une grande artère, passé minuit. Sur le trottoir des agents bavardaient pour passer le temps avec des filles en chasse qui sifflaient le passant sans égard pour l'uniforme qu'elles frôlaient. Et au pied de ce groupe ahurissant, donnant la réplique, un chat partageait les résidus d'un tas d'ordures ménagères avec des rats aussi gros que lui, bien plus agressifs ! Il n'est pas plus normal que les chats partagent leur repas avec les rats qu'il n'est normal que les agents fument des cigarettes en compagnie des filles.

On fouille...

Vous allez dire : mais ce ne sont pas ces innocentes complices de nos vices qui attaquent les trains ou les fourgons ! D'accord. La police n'en veut qu'à leurs hommes à qui des loisirs prolongés donnent trop souvent de mauvaises idées.

M. Balse, sous-chef de la Sûreté, a pris cette formule comme programme : « Il faut embêter ces gens-là tant qu'ils ne déménageront pas ! » Son ambition n'est pas de les mettre tous à l'abri. Il n'y aurait pas assez de place à Chave. Mais à force de les déranger il espère qu'ils iront risquer leurs chances ailleurs, à Lyon ou à Paris, où ils se débouilleront avec d'autres polices.

Et pour cela, il faut en mettre un coup ! Je prétends qu'il n'y a pas une corporation qui en « bave » actuellement comme la police de Marseille. Le hasard m'a fait participer cette semaine à une série d'opérations comme il n'y en eut jamais à Marseille.

Cet après-midi-là, de passage à l'Evéché, j'assiste à un rassemblement. Je demande à un ami policier :

— Que se passe-t-il ?

— Encore un gala !

— De quel côté ?

— Est-ce qu'on sait ?

J'ai voulu voir et savoir. Les commissaires Balse et Aldobrandi commandaient l'expédition, en tête dans une conduite intérieure que suivaient deux cars avec quinze inspecteurs. On filait vers la banlieue, inexplorable maquis d'où partent et où se réfugient en se dispersant les bandes. Pont-de-Vivaux, la Barasse, la Valentine, je ne reconnaissais plus à la fin, dans la nuit, à travers la portière, ces carrefours impersonels, ces ruelles mal éclairées où les rares lampes s'auréolaient de brume comme pour un décor d'agression nocturne ou pour illustrer un conte de Francis Carco. Un bar, cossu ou minable, aux rideaux tirés ou bien ouverts sans crainte. L'auto des commissaires stoppe. Les cars l'imitent et en un clin d'œil le bar est envahi.

— Police. Papiers à la main !

Ci-contre : ***M. R. Fleury vient d'être nommé chef de la sûreté. Le besoin s'en faisait sentir.*** Ci-dessous, ***un départ d'un car de police pour une râfle et l'entrée à la sûreté de quelques individus sur qui l'on a besoin de quelques renseignements.***

Les joueurs de belote en laissent tomber leurs cartes. Au comptoir, ce consommateur avale sa gorgée d'anis comme une arête de poisson. Là, un Argentin a tenté de lancer sous les tables un couteau ; ailleurs des jeunes gens pris de peur se réfugient au téléphone où on les découvre tenant d'une main tremblante un appareil muet.

— Oh bonne mère ! Vous venez me faire ça chez moi ! crie une matrone au ventre rebondi. Vous allez me couper l'apéritif ! Baptistin donne-moi une limonade menthée pour me « faire passer la frayeur ! »

— N'ayez pas peur. Il y en a pour tout le monde, réplique le commissaire Balse qui sait plaisanter. Il n'y aura pas de bâtards.

Dans ce bar que précède un jardin, un voyou tout frais arrivé de Paris n'a pas de papier. Il fait triste mine.

— Il doit avoir quelque chose qui lui démange celui-là, murmure le commissaire. Emmenez-le !

— Vous avez bien fait ! approuvent deux camionneurs C'est un emmerdeur ! Y a une heure qu'il nous empoisonne avec ses histoires : « Nous à Paris on fait ceci..., on dit cela... » Il voulait nous faire honte !

Où le nationalisme va se cacher ! Et ce restaurant où la brigade tombe comme un cheveu sur la soupe ! Un misérable établissement à 3 fr. 75, lentilles au jus, vin, pain, fromage et pomme !

Le commissaire Balse va d'autorité vers un géant aux cheveux blancs, basané et comme recuit, ridé comme une reinette.

— Tes papiers ?

— Voilà ! dit l'homme qui tire d'une main nonchalante un chiffon crasseux sans lâcher la fourchette.

— C'est bien vieux ce papelard ! T'as pas autre chose ? Ta carte d'électeur.

— J'fais pas de politique, crache le dineur avec un accent qui n'est pas du quartier.

— T'as trinqué toi, lance M. Balse, en lui levant le menton.

— Ben oui, quoi... J'me suis mouillé les doigts dans le passé.

Et il accompagne ça d'un geste de pianiste, avec la main gauche.

— Compris ! T'as payé. C'est pas à toi qu'il faut faire la leçon, hein ! lui dit en le frappant sur l'épaule, le commissaire rassuré. Et l'autre remet le nez dans son assiette.

Ainsi pendant cinq heures, sans souffler, la brigade des râfles râtisse, tamise la banlieue. Le car, « le garde-manger » comme ils disent, s'emplit petit à petit et sur les ces de quartier, les gosses viennent voir à travers le grillage les hommes enfermés qu'un lumignon jaune au plafond du véhicule rend plus tristes encore. Quarante-sept bars visités, deux cent vingt et un interpellés, une vingtaine retenus, c'est le bilan de cette expédition qui finit à l'heure où le bourgeois avale son tilleul au coin du feu. Pas de grosse pièce au tableau. C'est toujours une déception pour ces braves garçons que je viens de voir à l'œuvre, car ils savent qu'on prête moins garde à cette dure et quotidienne besogne qu'à un exploit dont ils se sentent tous capables, si la chance le voulait.

— C'est plus une vie ! dira à plus d'un, sa femme, lorsqu'il rentrera exténué et pas tout à fait content encore.

Et c'est parce que je sais ce qui fait leur peine, à ces policiers sans gloire comme à leurs chefs meurtris, que j'ai voulu les voir de près pour en parler. Ils ne veulent pas être éclaboussés par le déshonneur de quelques tarés qu'ils avaient depuis longtemps répérés. C'est un droit qu'il faut leur reconnaître sans tarder.

Un riche tableau

Au fait tout cela est très bien. C'est un vaste réglement de comptes qui se fait aujourd'hui à Marseille On ne sait plus bien où donner de la tête pour peu que l'on s'y intéresse. En même temps, dans un autre secteur de la bataille, M. Ducup de Saint-Paul, cet étonnant magistrat qui fait tranquillement et obstinément son devoir en vidant le scandale des réformes frauduleuses de toutes les saletés qu'il contient, arrête et écroue un conseiller municipal, le Dr Franchi, adjoint à l'hygiène, et se prépare à demander des explications à un autre conseiller municipal, M. Jean Roujon, auteur des deux cartes d'introduction dont on peut voir les fac-similés dans cette page. A l'heure actuelle, cent-huit inculpés sont au tableau de cette ahurissante enquête. A côté de notabilités politiques, on remarque les dirigeants du club olympique de Marseille, deux docteurs et un avoué !...

Et ce n'est pas fini ! Hercule nettoyant les écuries d'Augias n'avait pas entrepris une besogne plus importante que celle qui aboutira à réhabiliter Marseille. Il n'est pas tolérable qu'un agent électoral, patron de bar, pique une crise comme il le fit l'autre jour, parce que la police venait le visiter et menace le commissaire de le faire révoquer en invoquant le nom d'un ancien ministre. Cet ancien ministre qui, il y a quelques années, interdit la projection du film *Justin de Marseille*, sous le prétexte pudique que ce film « était de nature à porter atteinte à la réputation de la ville » !...

Si *Justin de Marseille* surgissait en chair et en os, on le traiterait de « cavé ».

Jean CASTELLANO.

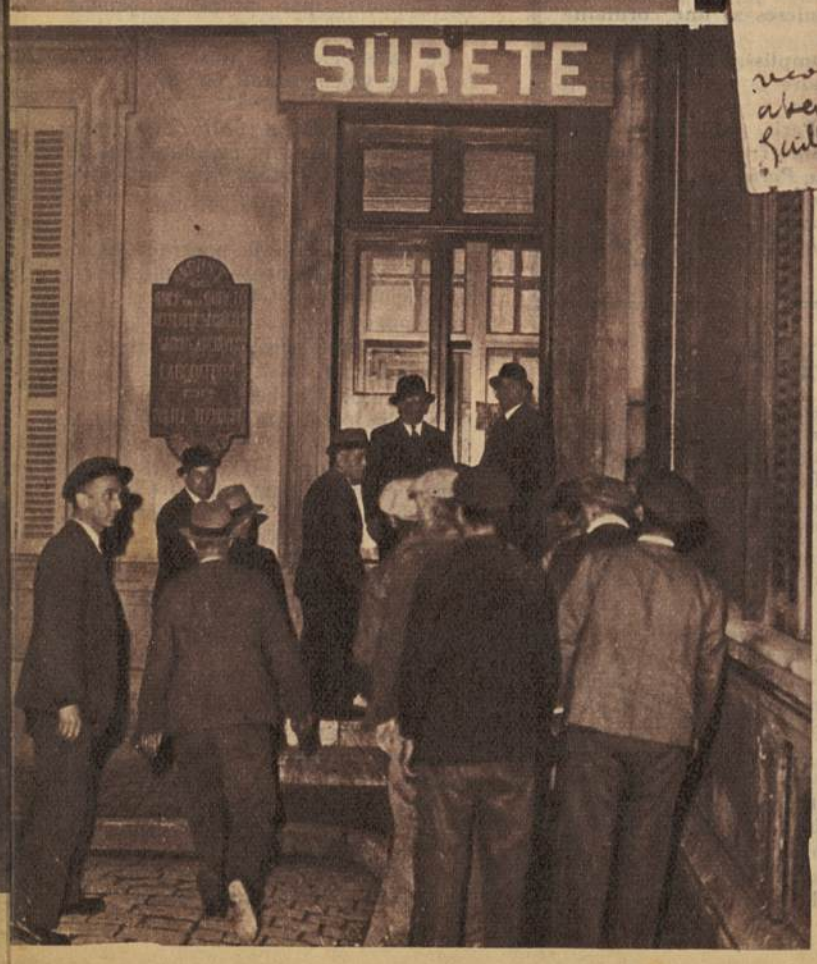

En haut : *M. le juge Ducup de Saint-Paul et M. le commissaire Balse, chargés des fausses réformes.* Au dessous : *Jean Roujon et Toussaint Franchi, tous deux conseillers municipaux, qui se sont occupés aussi beaucoup de fausses réformes mais pas dans le même sens.*

La mise en page de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.

LES ROULEAUX COMME LES BOUCLES SE FONT PARFAITEMENT AVEC LES ÉPINGLES

"WEST ÉLECTRIC"

Toujours et partout les meilleures

LES PLUS RAPIDES — Toutes coiffures en 10 minutes seulement par pression électro-magnétique.
LES PLUS SÛRES — Ne peuvent en aucune façon couper, casser, bruler ou détériorer les cheveux.
LES PLUS PRATIQUES — Légères et faciles à employer, sans aucune gêne, même pour les oreilles — pas de caoutchouc périssable.

Les seules garanties

Durée illimitée. Entière satisfaction sinon remboursement immédiat.
WEST ELECTRIC (Dep' 57), 26, r de la Pepinière, Paris

EPINGLES WEST ELECTRIC pour rouler, onduler et boucler cheveux longs, courts et mi-longs

7 frs la carte de 4

SE MEFIER DES CONTREFAÇONS
EXIGEZ NOTRE NOM & ADRESSE S/CHAQUE CARTE

CONSULTATIONS GRATUITES

pour vos ennuis, pour vos peines, pour toutes difficultés, consultez le doyen des astrologues de France.

Quels que soient l'âge, la situation, l'état de santé, on peut améliorer son existence grâce aux précieux secours de l'ASTROLOGIE.

Gratuitement, le professeur DJEMARO vous dévoilera les secrets de votre vie future.

Il vous fera connaître vos amis, vos ennemis, votre destinée; il vous indiquera la route à suivre pour réaliser vos projets et satisfaire vos ambitions : affaires, héritages, spéculations, amours, mariages, etc... Grâce à lui et au merveilleux talisman qu'il vous offrira gratuitement, le bonheur et la prospérité remplaceront déceptions et soucis. Plusieurs milliers d'attestations sont exposées dans ses bureaux où le meilleur accueil vous est réservé.

Pour recevoir sous enveloppe cachetée et discrète, votre horoscope gratuit, donner : date de naissance, adresse, nom, prénoms (si Madame, ajoutez nom demoiselle) et, si vous voulez, joignez 3 francs en timbres-poste pour frais d'écritures.

PROFESSEUR DJEMARO, Service V. Y., 34, av. Anatole-France, Colombes (Seine).

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorragie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.
Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.
INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17e

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS
(Cours par correspondance)
Brochure gratuite sur demande
28, AVENUE HOCHE (8e)
CAR. 19-45

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, des nerfs calmes, une vue claire et une bonne mémoire. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous priziez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son poids d'or. Envoi gratis. Remèdes Woods Ltd. 167 Strand (219 TAT), Londres WC 2.

LA JUSTICE

MÈRE ET FILLE

En cette sombre fin de journée dans une atmosphère lourde de tristesse et d'écœurement, la 10e chambre de la cour de Paris jugeait un couple étrangement associé : l'homme, un beau garçon d'une trentaine d'années, brun, l'air intelligent, répondit avec simplicité à l'interrogatoire du président Charier ; la femme, qui paraissait sa mère (elle était d'ailleurs beaucoup plus jeune qu'elle ne le semblait), était flétrie, vêtue presque de haillons et portait sur son visage les traces de la plus totale dégénérescence.

Tous deux étaient poursuivis pour outrage public à la pudeur et pour excitation de mineure à la débauche.

L'histoire est effarante : elle s'est passée, dans une ferme, aux environs de Coulommiers :

L'inculpée, abandonnée par son mari (un ivrogne brutal), avec ses deux filles âgées de 13 et 9 ans, était devenue la maîtresse d'un ouvrier électricien, Francis, qui logeait chez elle.

Comment Francis était-il venu échouer dans la ferme misérable, alors qu'il gagnait bien sa vie ? Il semble qu'il était attiré par la présence de la fille...

Mais il commença par coucher avec la mère et celle-ci, ne voulant pas perdre son gagne-pain et celui de ses deux enfants, poussa sa fille aînée dans les bras de son propre amant.

Toutes les nuits, dans le même lit, les scènes d'amour répugnantes recommençaient : l'enfant devint enceinte et l'institutrice, apercevant les signes d'une maternité prochaine, interrogea la mère, lui fit avouer ses criminelles complaisances et dénonça le scandale aux autorités judiciaires.

Lors de son arrestation, elle avait eu la franchise — ou le cynisme — de dire que son amant lui remettait tous ses gains, ce qui faisait qu'elle « y trouvait son bénéfice » (*sic*).

Francis comme le dit son avocat en plaidant « s'était accouplé avec la femelle » ; il n'avait pas attendu pour cela le départ du mari.

Le plus grave pour l'ouvrier électricien, c'était qu'il avait obligé la mère à lui vendre sa fille en échange de la remise de ses salaires.

Le président (à Francis). — *Vous forcez cette femme, en la menaçant de l'abandonner, à vous livrer l'enfant.*

Francis. — *La petite y est venue de bonne volonté.*

Le président Charier s'indigne:

Le président (à la mère). — *Vous avez demandé à votre fille d'être gentille avec votre amant ? Et vous n'avez pas hésité, devant elle, dans le lit, à vous donner à cet homme, à la rendre témoin de vos étreintes, avant qu'elle ne soit, elle-même la maîtresse de votre amant!*

L'homme est la femme baissent la tête : ils marmonnent des regrets.

Le président s'efforce de faire entendre un peu de morale à la mère, mais en vain ; elle a cédé, dit-elle, à la misère.

...« *Je n'avais pas de défense... Je regrette beaucoup* ».

Me Wietrich défend Francis ; il cite à la cour des lettres que lui a adressées de l'hôpital de Coulommiers, la jeune maman qui conserve un merveilleux souvenir de son amant Francis. Me Lasne-Desvareilles montre avec talent la détresse de la mère et les raisons de sa répugnante soumission.

La Cour confirme la peine de deux ans de prison infligée à la mère, mais elle élève la condamnation de Francis : il avait eu dix-huit mois en première instance ; la cour le condamne à deux ans.

Le capitaine Georges Jobert vient d'être condamné à deux mois de prison et 100 frs d'amende, pour divulgation de secrets militaires par voie de presse. Ces poursuites sont rarement exercées. L'inculpé protesta avec vigueur de sa bonne foi mais le tribunal jugea que le mobile importait peu et que seule comptait la divulgation de secrets pouvant compromettre la défense nationale.

NOTRE VOIX

Après la catastrophe de Marseille

Le discours prononcé par M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, aux obsèques des 75 victimes de la catastrophe de Marseille, est d'un langage différent de celui qu'on est accoutumé d'entendre dans les circonstances semblables.

Ce ne fut pas seulement un hommage rendu par le gouvernement aux morts et à leurs familles, mais l'annonce de mesures importantes qui vont changer le statut de Marseille et son régime municipal.

L'incroyable « défaillance des hommes dans la prévision du péril et dans les moyens du combat livré à son attaque », pour reprendre la formule de M. Sarraut, a provoqué à Marseille d'abord, et ensuite dans le pays tout entier, la plus vive émotion et un sentiment de colère.

Il y a des responsables : des enquêtes judiciaires sont en cours. Aboutiront-elles à un résultat positif ? Nous sommes un peu sceptiques sur le sort de ces instructions.

Cette fois, le gouvernement semble décidé à aller jusqu'au bout et l'incendie des Nouvelles Galeries aura été le prétexte d'une réforme que beaucoup souhaitaient depuis longtemps.

Car cette catastrophe éclaire l'incurie, la négligence, le désordre, qui eux-mêmes sont le reflet d'une situation humiliante pour l'honneur de la magnifique Cité.

Mais il y a des responsables, mais il y a un scandale qui date de loin, qui a motivé (bien avant l'incendie) l'envoi d'inspecteurs du ministère de l'Intérieur pour rechercher la trace de la corruption qui a gangrené le corps des serviteurs de l'ordre, dont certains membres (rares, nous voulons l'espérer) étaient les complices de ceux-là mêmes qu'ils étaient chargés de surveiller et d'arrêter.

Tout se tient dans ce domaine : police et municipalité. Et cela ne date ni d'aujourd'hui, ni même d'hier. Le mal est ancien. Des uns aux autres, il s'est répandu ; les services rendus aux amis, la complaisance, les « bonnes manières », une cordialité bienveillante ont créé un climat favorable à la corruption.

Des policiers, indignés du trafic qui sous leurs yeux s'accomplissaient, ont été les premiers à le dénoncer : on a trop tardé, peut-être, à prendre le bistouri, mais il faut maintenant ouvrir l'abcès et nettoyer la plaie avec vigueur.

« ... Marseille, a dit le ministre de l'Intérieur, est, comme Paris, une grande porte ouverte sur le monde, par où peuvent pénétrer dans l'organisme français des levains de puissance ou des ferments d'intoxication. *Marseille, comme Paris, est un seuil national dont l'hygiène morale, autant que l'hygiène physique, réclame, pour ses préservations, les disciplines rigides d'une autorité qui fasse son devoir sans faiblesse, sans complaisance, sans relâchement...* »

Et maintenant, aux actes.

COURRIER JURIDIQUE

Seine et Marnais embarrassé. **— Rien à faire, malheureusement, dans le cas de votre beau-père. Le congé qui lui a été donné est régulier. Mais en raison de ses charges de famille, il nous semble difficile que le propriétaire obtienne son expulsion, alors qu'il a toujours payé régulièrement son loyer.**

Mme J. C. Voisey. **— Vous avez été abandonnée par votre mari, il y a onze ans et vous avez besoin actuellement, d'après le notaire, d'une autorisation maritale. Vous voulez savoir si cette exigence est fondée.**

Mais votre lettre manque de précision. Quel est l'acte pour lequel le notaire demande l'autorisation maritale ? Une loi récente a considérablement étendu la capacité juridique de la femme mariée, mais il ne faut pas en conclure que la femme est devenue totalement libre.

Dites-nous quel est l'acte que vous voulez accomplir et nous vous répondrons alors en connaissance de cause.

Une fidèle lectrice **(Dieppe). — Votre mari, quand vous l'avez épousé, était déjà engagé dans les liens d'un précédent mariage et vous avez fait prononcer la nullité de votre mariage quand vous avez su que votre mari était bigame.**

Vous nous demandez si vous conservez vos droits de mère sur l'enfant issu de votre union.

Certainement, puisque vous étiez dans l'ignorance de la bigamie, au moment où a été célébré votre mariage. Il s'agit d'un mariage qualifié par la loi de « putatif », c'est-à-dire que, quoique nul, le mariage conserve à votre égard et à celui de l'enfant tous les avantages que vous pouviez en attendre. Votre enfant est considéré comme enfant légitime et vos droits sur lui, absolus. Réciproquement, l'enfant a tous les droits que lui confèrerait une filiation légitime, notamment celui d'héritier.

LE VOLEUR VOLÉ

L'exercice des fonctions judiciaires serait, je le reconnais, bien monotone pour les juges si des prévenus hors-série ne se chargeaient d'apporter la note cocasse, imprévue, qui rompt l'éternel rythme des audiences.

Ainsi Ludwig, étrange personnage aux yeux verts sous d'énormes verres à monture d'écaille noire, se révèlait bien avant qu'il n'eut parlé, comme une manière de phénomène.

Il convient d'abord de noter, comme le fait remarquer le président, que Ludwig, étranger sans nationalité déterminée, a déjà subi, en France, neuf condamnations et qu'il est l'objet d'un arrêté d'expulsion dont il paraît se soucier comme de sa dernière paire de bretelles.

Son terrain habituel d'action est la plateforme des autobus. Le jour de son arrestation, il était sorti la veille de Fresnes. L'on peut dire que la précédente peine de six mois de prison, qu'il venait de « purger », l'avait sérieusement amendé !

Quoi qu'il en soit, Ludwig, en cette journée du 22 août, confiant en son étoile, pourtant bien pâlissante, avait pris place sur l'autobus, place Saint-Michel. La destination lui importait peu ; mais il avait flairé, dans un angle, un vieillard d'allure cossue qui, paraissait absorbé par la lecture d'un journal. Voilà bien, pensa l'aigrefin, un type bon « à faire ». Et aussitôt, en lui tournant le dos, il commença ses petites et indiscrètes investigations dans les poches du quidam.

Mal lui en prit. Un inspecteur de police avait vu le manège. Ludwig était pris la main dans le sac, à l'instant précis où il opérait, « en douce » la transaction dans sa poche d'un superbe portefeuille de cuir, servant à son propriétaire... de blague à tabac! De cette erreur de palpation, Ludwig ne doit point être en son for intérieur sans doute, très fier. Mais, comme il a du cran, il s'efforce, quand même, de sauver la face.

Le président (*à M. Lermitte, la victime du vol, septuagénaire, que l'appareil judiciaire paraît impressionner beaucoup*). — Vous avez donc l'habitude de placer vos provisions de fumeur dans un portefeuille ?

M. Lermitte. — Oui, oui, messieurs. Je n'emporte, par prudence, jamais d'argent sur moi, alors...

Le président. — Ainsi, de toute façon, le voleur aurait été volé ! (*Hilarité.*)

Je comprends la gaîté du public qu'enchante la « bonne blague » de M. Lermitte. L'atmosphère étant, croit-il, rassérénée, Ludwig va payer d'audace.

Le prévenu. — Je pourrais discuter les faits. Rassurez-vous, messieurs, je ne le ferai pas. (*Rires.*)

Le président. — Discuter quoi ? Vous avez été pris en flagrant délit.

Le prévenu. — Admettons. D'ailleurs je veux être beau joueur. Je consens à la restitution de la blague, à ce monsieur. (*Rires.*)

Le président. — C'est tout ce que vous exprimez comme regret ! Le portefeuille-blague a été, aussitôt, restitué à M. Lermitte.

Le prévenu. — Tant mieux ! (*Rires.*) Mais je n'en savais rien. Je jure de ne jamais recommencer. Je demande l'indulgence pour l'honneur de ma femme.

Le président. — Vous êtes marié?

Le prévenu. — Non.

Le président. — Fiancé, alors ?

Le prévenu. — Pas même, mais le célibat commence à me peser ! (*Hilarité.*)

Amplement édifié par les débats, le tribunal inflige huit mois de prison à Ludwig dont le nez, déjà proéminent, me paraît s'allonger encore.

DES HOMMES

PRIAPÉES

AH ! il n'est pas fier, le téléphoniste du Ritz, qui comparaît devant le président Clavel, à la 17e Chambre. Il lui faut expliquer ce qu'il faisait le 2 novembre, à trois heures de l'après-midi, au pied d'un arbre du Bois de Boulogne. Mettez-vous à sa place. Il était certes triomphant, à ce moment-là, puisqu'une femme, à genoux devant lui, semblait vouer un culte au fils de Dionysos et d'Aphrodite ; cependant qu'une jeune fille, grimpée à l'arbre, juste au-dessus de sa tête et sans autres voiles qu'une robe légère, admirait la demi-nudité du jeune téléphoniste, communiquant à sa partenaire à genoux, les ondes vibrantes d'un appareil extraordinairement sensible, encore que muet. Dans l'arbre, la jeune fille, à ce spectacle, s'émouvait, solitairement. Il fallut que l'inspecteur Passebois, qui passait par ce bois, vînt détruire d'un coup tout le charme. Son apparition brutale rompit net l'appareil et le rite. La jeune fille, de l'arbre, tomba presque sur la tête de l'opérateur qu'elle admirait et qui n'avait point besoin de cette chute pour ne rien ignorer des charmes de son corps ; l'officiante, à genoux, abandonna l'hostie propitiatoire l'instant d'avant et le téléphoniste, d'une main tremblante, s'efforça de rengainer l'objet du culte profane. Devant le président Clavel, il pleure et répond piteusement :

— Si j'avais réfléchi, je ne serais pas là mais j'ai été entraîné par mes sens, les deux femmes étaient si jolies, si caressantes et désintéressées.

— Devant deux jolies filles, vous deviez baisser les yeux et non redresser la tête.

— Je le ferai, la prochaine fois, monsieur le président, je le jure.

— Jeune téléphoniste, ne jurez pas comme ça. Le président Clavel, qui est un homme profondément humain — si j'ose dire — a feint de vous croire en ne vous infligeant que 100 francs d'amende avec sursis mais il est probable que cette leçon ne vous servira pas s'il vous advient encore de rencontrer, un tiède après-midi de novembre, deux jolies filles à peine vêtues, pas du tout vertueuses, dont l'une s'agenouille et l'autre monte à l'arbre pour célébrer avec ardeur la cérémonie d'une priapée automnale.

S. F.

Transports d'amour

MONSIEUR *le président, je suis couturière et je vis de mon travail. Si j'ai accompagné ce monsieur à l'hôtel, c'est parce qu'il me plaisait...*

Ainsi se défendait Marguerite D..., devant la 14e Chambre contre une accusation d'entôlage.

L'argument le plus clair contre Marguerite D... est qu'elle a enlacé trop vigoureusement son amant d'une heure. Cet enlacement devait permettre à une complice (peut-être la femme de chambre de l'hôtel) d'ouvrir la porte de la chambre et de voler le portefeuille, placé dans le veston.

Le président. — *Le plaignant a déclaré au commissaire de police que vous paraissiez éprouver beaucoup de plaisir... Et vos cris excessifs...*

Marguerite D... (en minaudant). — *Oh ! c'était délicieux !*

Excessifs ! C'est facile à dire. Mais où est donc la frontière entre l'excès et ce qui ne l'est pas ?

Marguerite D... proteste de sa bonne foi. Elle s'est contentée de faire l'amour.

On renvoie l'affaire en continuation au 13 décembre.

Aux assises de la Seine, présidées par M. Delegorgue, un étonnant procès, dont nous rendons compte. L'unique accusé — les autres sont en fuite — Starisky répondant à l'interrogatoire.

LE FAUX TESTAMENT de l'Amiral Alexeiff

POUR une escroquerie, celle-là fut de taille ! Trente-six millions râflés par le moyen le plus régulier, avec, si l'on ose dire, le concours involontaire, mais cependant efficace, des magistrats qui furent trompés, dupés, roulés par une bande de coquins.

Associer ainsi la justice à son coup, se servir d'un jugement pour vider un coffre-fort, c'est vraiment le fin du fin.

La Cour d'assises de la Seine n'a connu de cette étonnante affaire qu'un aspect, car les principaux coupables sont en fuite. Le jury n'a vu comparaître devant lui qu'un vieillard, crâne déplumé, barbiche blanche, qui agitait des papiers et, dans son box, se démenait comme un diable.

Alexandre Starisky, l'accusé, est un ancien notaire de Pétrograd. Me Starisky est une épave de la révolution russe ; son étude était l'une des plus importantes de la capitale des tsars

Comme tant d'autres, il s'est réfugié à Paris ; il a végété et sombré. Cela commença par des chèques sans provision : Starisky était une proie tout indiquée pour la canaille de haute envergure qu'était Siméon Khasine.

Un « généalogiste » ; c'est ainsi que se qualifiait Siméon. Ce Khasine savait qu'il existait à Paris, dans un coffre de la banque Morgan, une fortune qui dormait: 36 millions, l'avoir prudemment déposé, depuis de longues années par l'amiral Alexeieff mort en 1917 et qui avait ainsi, dans plusieurs villes d'Europe, constitué des réserves, en prévision des mauvais jours.

Siméon Khasine ayant appris l'existence des 36 millions, qui attendaient un héritier, monta l'escroquerie. En Starisky, besogneux, misérable, il trouva facilement un complice : rédiger un testament de la façon la plus habile, en combinant les noms de neveux authentiques de l'amiral à ceux de légataires fantaisistes, inscrire comme bénéficiaire d'une part importante de l'héritage une association hautement honorable d'anciens combattants russes, bref mélanger le truquage et la vraisemblance, telle fut l'œuvre géniale de Khasine. Puis, il fallait donner à ce document l'authenticité : ce fut le rôle de l'ancien notaire.

Alexandre Starisky déclara, en effet, que l' « expédition » du testament (c'est-à-dire la copie), produite devant la première chambre du tribunal civil de la Seine, était bien la copie rigoureusement reproduite du testament original, déposé en son étude, à Pétrograd.

Un jugement fut rendu, attribuant à tous les légataires, portés sur l'acte, les millions qui leur étaient laissés.

Ce fut une magnifique curée : un ancien conseiller à la cour impériale, M. Berens, une dame Wolsfeld, une association d'anciens combattants touchèrent leur part. Mais Siméon Khasine préleva sur la part de Berens et sur celle de Mme Wolsfeld quelque 20 millions.

Le notaire, pour son attestation solennelle empocha plus d'un million.

Après quoi, les Khasine prirent le large

Starisky a plaidé, sinon sa bonne foi, (il a fini par reconnaître que son attestation avait été complaisante) du moins l'absence de vrai préjudice. Grâce à ce faux testament, dit-il « j'ai réussi à faire obtenir de l'argent à deux personnes que l'amiral Alexeieff aimait vraiment. Sans moi, elles n'eussent rien touché ».

Parmi les témoins, que de réticences ! La voix sévère de l'avocat général Gavalda et celle du grand président d'assises qu'est M. le conseiller Delegorgue retentirent dans le prétoire, comme des soufflets.

On entendit un ancien avocat, M. Lazareff, qui était le « mandataire » de Khasine ; ce témoin, qui liquida les biens du généalogiste, pendant que Siméon prenait la fuite, fut vivement interpellé par le président et l'avocat général. Il avait des absences de mémoire ; son serment évoquait le « jugement dernier ».

« ...*Il en verra de belles, le jugement dernier*, ironisa M. Gavalda. M. Lazareff parut très content de quitter la barre.

Et après deux jours de débats, les jurés condamnèrent Alexandre Starisky à deux ans de prison.

Le procès de la fausse lettre de crédit. (De g. à dr.) ***Lacant, Pascal, Guintoli et Ferenoux, qui fut acquitté, les autres condamnés à 5, 4 et 3 ans de prison avec sursis. Me de Moro-Giafferri*** (debout) ***mit son prestigieux talent au service de Guintoli.***

MARTINE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, jamais je n'en avais tant vu; alors j'ai perdu la tête et je l'ai mordu ; je croyais que ça me porterait bonheur.

Ainsi déclare, d'autorité, la blonde enfant, qui comparaît devant le président Brissaud pour délit d'entôlage.

En vérité, elle ne se nomme pas Blondine (je l'appelle comme ça parce qu'elle est blonde et presque aussi jolie que les fées de mon enfance). Et ce n'est que de billets de banque qu'elle était gourmande ; c'était sa pomme d'amour, à cette enfant, pomme pour mordre dans laquelle elle avait besoin de « poires ». Elle en trouva une sous les espèces d'un maçon lourdaud nommé Philzaki, à qui la bonne fortune échut de gagner 20.000 francs à la Loterie nationale et à qui la mauvaise fortune échut de rencontrer Blondine sur un trottoir de la rue de Provence.

Cela débuta très bien, comme toujours en amour. Dans un hôtel où l'on passe, il paya deux bouteilles de champagne et deux fines. Peut-être voulait-il ainsi sceller plus solidement un amour fugace ou peut-être prendre quelque force pour mieux résister aux assauts d'amour fictif mais tout de même épuisant de Blondine. Puis, notre paysan du Danube se vanta de sa fortune à sa bonne fortune : il montra ses 20.000 francs, avec l'espoir sans doute d'être ainsi plus séduisant, ce qui n'est pas si mal calculé pour un maçon polonais car il est bien vrai que 20.000 francs, c'est un argument pour une femme ; c'est même un argument assez excitant. C'était quatre billets de 5.000 francs, des billets tout neufs. Blondine n'en avait jamais vu encore. Elle subtilisa l'un des billets pas assez vite que le maçon ne la vît et ne conçût quelques doutes sur la pureté de ses intentions. Il sonna le garçon et lui enjoignit d'appeler la police à son aide. Blondine prétexta que c'était un jeu.

— Voyons, madame, c'est un entôlage.

— Pas du tout, monsieur le président. Je ne voulais pas le voler. ce billet. Je l'ai mordu pour avoir de la chance.

Mais le président Brissaud montre quelque embarras en apprenant que le plaignant a secouru Blondine à la Petite-Roquette et qu'il est tout disposé à retirer sa plainte.

Comme disait à peu près Martine : « Et s'il me plaît, à moi, d'être battue... », s'il plaît à cet homme d'être volé. Blondine s'en tirerait assez bien sans l'enquête de police qui montre qu'en outre du billet mordu, elle en avait glissé un autre dans sa chaussure. La bouche soit, mais pas le pied : le président Brissaud condamne Blondine à deux mois de prison.

S. F.

Candeur d'escrocs

IL fallait une dose massive de candeur au trio marseillais, composé de Maurice Lacant, hôtelier près des Martigues, Antonin Pascal, « courrier » et Alexandre Guintoli, négociant, pour commettre la tentative d'escroquerie qui les amenait l'autre semaine, devant la cour d'assises de Paris. Les trois compères avaient imaginé d'extorquer, au moyen d'une fausse traite, quatre millions au baron Henri de Rothschild.

Comme si l'on pouvait « rouler » le richissime baron ! Pauvres naïfs !

⁂

Le plus drôle dans l'histoire, ce fut la part que toucha l'Etat.

La fausse traite de quatre millions, qui portait l'aval du baron de Rothschild avait été timbrée et les timbres — authentiques, ceux-là — ont rapporté à l'Etat plus de 30.000 francs.

Et conservés par lui, car l'Etat ne rembourse jamais, même lorsque ses vignettes ont été collées sur un faux.

MOULAY HASSAN

Moulay Hassan, la fausse héroïne, photographiée il y a quelques années dans sa maison de Meknès. — A dr. : un groupe de prostituées arabes dont elle sut tirer le meilleur parti. — Ci-dessous : l'ogresse chez elle. Aux murs des portraits d'officiers !

FEZ (*De notre envoyée spéciale*).

Il nous est impossible à nous européens de comprendre ce qu'est l'âme arabe. Le gosse dépenaillé qui court après vous dans les rues de Marrakech en réclamant un « fabor », la bourgeoise cossue de Fès, le farouche chleuh qui vit dans son douar loin dans le bled sont autant de mystères impénétrables. Mais il semble que sur le plan du mystère, la trop célèbre Moulay Hassan que l'on vient de juger à Fès batte tous les records.

Prostituée, elle l'a toujours été c'est-à-dire depuis l'âge de douze ans. C'est l'époque héroïque du Maroc, c'est 1912, c'est le moment des barouds sanglants. « Moulay Hassan » qui s'appelle en réalité Oum El Hassen suit les colonnes à Colomb Bechar, à Bou-Denib. On la retrouve plus tard à Casablanca, puis à Meknès et à Fès. Evidemment il n'y a pas grand choix de femmes à l'époque. Oum El Hassen était jolie comme savent l'être les petites prostituées arabes que l'on rencontre aujourd'hui encore à la Kasbah, au bousbir ou dans n'importe quel quartier réservé nord-africain. Elle avait de grands yeux très brillants, le teint plutôt pâle, un corps petit mais souple. « L'homme est fait pour la guerre et la femme pour le délassement du guerrier. » Tous ces hardis gars qui risquaient leur vie pour une plus grande France et qui n'étaient pas sûrs de voir le soleil se coucher le lendemain ne demandaient qu'à se délasser en compagnie d'Oum El Hassen. Elle eut vite une clientèle attitrée d'officiers. Il y a des lieutenants, des capitaines, de futurs généraux qui éclateraient de rire si on leur prédisait alors leur destinée glorieuse. Ils dépensent toute leur solde pour Oum El Hassen ; elle est la « vamp » du Maroc héroïque. Elle est toujours habillée avec beaucoup d'élégance et de soin, elle porte des bijoux splendides, notamment un collier d'or qui suscite l'admiration et la curiosité partout où elle passe. Plus tard, elle affirmera que souvent elle a donné quelque argent à ses amants de passage qui en manquaient, qui sont devenus depuis des officiers généraux et qui affectent de ne l'avoir jamais connue. Mais Oum El Hassen est arabe ; elle ment comme elle respire.

Une légende naît

Oum El Hassen vieillit; au Maroc les femmes sont vieilles peu après leur vingtième année. Alors Oum El Hassen monte une maison de tolérance; elle n'a pas attendu le dernier moment pour cela. Prudente, elle en a ouvert une à Fès dès qu'elle a eu réuni assez d'argent pour cela. Et arrivent alors les massacres de Fès. Oum El Hassen soutient qu'elle a donné refuge dans sa maison et sauvé vingt officiers français promis autrement à une mort affreuse. La légende s'empare de cette histoire. Oum El Hassen devient une héroïne. Elle est de plus en plus élégante; on la voit même bardée de bijoux, trônant aux côtés d'officiers français. On voit même certains de ceux-ci lui baiser la main. On la voit encore en compagnie de femmes européennes à la terrasse des cafés. La gloire d'Oum El Hassen est à son apogée Un jour, aux courses, elle ose entrer dans la tribune officielle et s'installer derrière la générale Lyautey qui, indignée, quitte bruyamment sa place. Oum El Hassen, paisible, supporte en silence l'outrage et demeure seule à présider la réunion.

On parle de lui donner la Légion d'honneur en récompense des services rendus par elle à la France et seule, dit-on, sa profession interdit qu'elle soit décorée. Cécile Sorel en tournée au Maroc vient la voir, se fait photographier avec elle sans qu'Oum El Hassen soit autrement étonnée ni flattée.

— On m'a dit, explique-t-elle, que cette dame c'était, en France, comme moi ici...

Cette comparaison naïve elle la répètera plus tard, il y a quelques jours seulement lors de son procès. Car voici que commence le drame. Oum El Hassen vieillit, s'aigrit; on l'oublie. Les conquérants sont repartis, les vieux Marocains sont maintenant dispersés aux quatre coins du monde, Oum El Hassen rentre dans l'ombre et elle a trop d'orgueil, trop d'incommensurable orgueil pour ne pas en souffrir. Elle souffre mais se venge. Sur qui ? Sur les seuls pauvres êtres qui soient à sa merci; ses pensionnaires. Elles les bat à coups de trique, les prive de nourriture, les laisse nues, puis certaines s'acharnant à agoniser trop lentement, elle les achève.

Sur l'une d'elles, la pauvre Cherifa, elle s'acharne avec son complice Cherif, une brute stupide qu'elle terrorise sans doute lui aussi. A eux deux ils étranglent la malheureuse, la coupent en morceaux, la font bouillir dans une lessiveuse puis vont abandonner ses restes empilés dans un couffin sur une piste de bled où le macabre colis sera retrouvé quelques jours plus tard par un gamin épouvanté.

On a vite fait d'identifier, grâce aux chiffons dont les restes sont enveloppés, l'identité de la criminelle. Perquisition de la police. Un inspecteur ouvre la porte d'un réduit ou plus exactement il l'enfonce et que trouve-t-il : quatre malheureuses femmes squelettiques, couvertes d'ecchymoses et un gamin guère plus brillant qu'elles. C'est à la suite de ces exploits que celle qui fut célèbre au Maroc d'avant-guerre le redevient au Maroc d'aujourd'hui mais d'une toute autre manière.

La bête captive menace

Oum El Hassen, emprisonnée, réagit exactement comme une bête fauve. Elle piqua devant son défenseur, Me Henri Larrouy, le brillant avocat du barreau de Fès, des crises de fureur et de désespoir, effrayantes et touchantes à la fois. Cette femme aigrie, haineuse, cruelle, criminelle, parvenait à attendrir son défenseur en lui racontant sur elle, sur son passé, mille choses plus ou moins authentiques mais toutes vraisemblables et qu'elle voulait révéler à l'audience. Elle voulait, par exemple, conter comment elle fut privée des joies de la maternité pour ne pas ternir l'honneur d'un officier français. Elle aurait eu de lui une fille qu'elle envoya en nourrice en Algérie. En quoi l'honneur d'un officier français peut-il être atteint parce qu'il a fait un enfant à une prostituée arabe, on ne peut guère le concevoir. Que Oum El Hassen ait voulu faire chanter l'officier en question, pas de doute là-dessus, puisque, prudemment, elle s'est fait faire à l'époque des certificats de grossesse en arabe, que Me Henri Larrouy fit traduire.

Elle partit en violentes diatribes contre des officiers qui, disait-elle, l'abandonnaient alors qu'elle avait tout fait pour eux aux temps héroïques. Elle cita des noms, elle déclara qu'elle briserait leur foyer, leur honneur, leur carrière, par ses révélations en pleine audience. Me Larrouy, effrayé, tentait de la calmer tout en se disant, sans doute, *in petto*, que ces révélations sensationnelles, scandaleuses feraient de ce procès l'un des plus beaux de sa carrière.

— Puisqu'on veut briser ma vie, je briserai celle de bien d'autres, de tous ceux que je pourrai frapper, répétait la mégère hurlante et trépignante, vraie sorcière en rupture de sabbat.

En fait, l'audience ne fut pas tellement mouvementée, et beaucoup moins tragique qu'on ne le soupçonnait. L'accusée était d'une grande élégance, vêtue de mousseline blanche dont elle se voilait à demi; c'est-à-dire que son menton seul était caché. Elle était chaussée de babouches bleu ciel du dernier chic marocain. C'est une petite femme presque blême, qui réalise ce paradoxe d'être flétrie et de faire

De g. à dr. : *L'extérieur de la maison de Moulay Hassan, à Fès. — Devant les assises, l'ogresse offre un visage frappé par les ans, certes, mais — et cela n'étonnera pas chez cette femme singulière — point autant que chez celles de sa race et de son âge.*

Ogresse et Dame de Fez

relativement jeune ; elle a quarante-huit ans et le plus souvent les Arabes, à cet âge, en paraissent quatre-vingts. Elle fait presque son âge. Elle a le visage assez dur, méchant, avec des yeux étonnamment brillants. On est déçu en voyant cette ogresse et l'on imagine mal ces mains pas très grandes coupant en morceaux la malheureuse Chérifa. Le complice, Chérif, fait opposition totale avec elle. C'est un grand costaud qui louche à vous en donner mal au cœur, sale, barbu, vêtu de guenilles. Il est fort, bête et sournois. Au surplus, il ne joue dans le procès qu'un rôle de complice sans intérêt ou s'il en a un on l'escamote à plaisir. La personnalité d'Oum El Hassen est trop forte pour ne pas tout éclipser autour d'elle.

Un témoin, horrifié, parle

Elle a tenu en partie sa parole. Elle a fait citer un officier général. L'officier général a envoyé au président un magnifique certificat invoquant sa mauvaise santé. Me Larrouy argumente là-dessus. Il voudrait qu'on envoyât un médecin chargé de juger si l'officier général ne peut réellement pas parcourir les quelque vingt-cinq kilomètres qui le séparent de Fès puisqu'il habite Sefrou. Le procureur général bondit. Le tribunal aussi.

Il est évident que le système de la défense est de mêler, à toute force, un officier important à l'affaire. L'impression n'est pas très bonne. Ni auprès du tribunal ni auprès du public avide de scandale, mais qui ne peut pas un seul instant compatir au sort de l'ogresse.

Les quatre malheureuses séquestrées ont bien entendu été citées comme témoins. Le procureur général fait circuler des photographies prises au moment où elles furent miraculeusement délivrées par la police ; le cliché est saisissant et l'on ne comprend point comment ces squelettes sanglants et marqués de traces de coups pouvaient avoir encore le triste courage de vivre.

— Faites entrer le premier témoin, dit le président.

Et l'on voit entrer une bonne grosse Arabe toute dodue. L'effet est d'autant plus irrésistible qu'il en sera de même, ou presque, pour les trois autres. Evidemment, en deux ans, les pauvres filles ont eu le temps de récupérer leurs forces, mais le contraste est trop violent pour que des rires ne fusent pas dans la salle.

Cette détente — j'allais dire ce coup de gaîté — est brusquement stoppée par un coup de théâtre inattendu.

On fait entrer un témoin, Fatma ben Mohamed ben Ouaouda, un mince petit bout de femme à peine sorti de l'enfance. A peine a-t-elle vu dans le box des accusés la trop redoutable patronne qu'elle pique une crise de peur panique et court se jeter dans les bras du procureur général pour qu'il la protège. On tente vainement de la rassurer. Elle sanglote, elle est terrifiée et, au milieu de ses larmes, répète :

— Elle tue !... elle tue !...

Les spectateurs les moins sensibles sentent un léger frisson leur parcourir l'échine. Oum El Hassen demeure impassible ou hausse les épaules ou profère d'une voix criarde et parfaitement odieuse des mots inintelligibles.

Quand le pauvre petit témoin, plus connu sous le nom de Fassia, parvient enfin à parler, c'est pour faire une impressionnante déposition :

— ...Elle a tué deux femmes ! Une dénommée Zerhounia et une autre dont je ne sais pas le nom et qui a laissé un petit enfant... J'étais dans une petite pièce, enfermée avec les autres, et c'est un inspecteur qui a brisé la porte. Le lendemain du crime, j'avais demandé à Oum el Hassen à m'en aller. « Tu partiras morte ! », me répondit-elle.

La Fassia regarde dans la boîte des pièces à conviction le terrible bâton de la patronne et sanglote de nouveau, terrorisée par ses souvenirs.

Elle raconte ensuite comment fut étranglée l'infortunée Chérifa.

— On lui mettait de l'alfa dans la bouche. Elle ne criait plus. Elle ne pouvait plus que soupirer.

En fait, la malheureuse tardant à expirer, Oum el Hassen lui mit une corde au cou, tira un bout en chargeant Cherif de tirer l'autre. Elle se mit alors en mesure de la dépecer. Mais elle y arrivait mal et trop lentement. C'est Chérif qui fut chargé de parfaire l'ouvrage avec une scie. Après quoi il alla quérir la lessiveuse dans laquelle le sinistre couple mettrait à bouillir les débris de l'assassinée. Pendant ce temps, claustrés dans le réduit sombre, les quatre infortunées et le gamin assistaient à ce spectacle affreux par une fente de la porte.

Un verdict de faiblesse

Vive contestation de la défense. Un policier privé et retraité est allé sur les lieux pour constater qu'on ne pouvait du réduit voir quoi que ce soit. Mais le procureur général contre-attaque. D'abord un policier privé n'est nullement habilité à faire une expertise de ce genre. Ensuite, rien n'indique que la porte du réduit n'ait pas été changée depuis deux ans, puisque le crime eut lieu il y a de longs mois déjà.

Les témoins défilent toujours. Un des plus remarqués est le docteur Cristiani ; c'est le prototype du vieux Marocain. La guerre du Riff, les salopards, le baroud, il sait comment c'est fait, tout ça. Il a participé à tout ce qui a compté dans la conquête du Maroc ; il nie avec énergie qu'Oum el Hassen ait jamais hébergé et sauvé vingt officiers français lors des massacres de Fès. Mieux. Il était précisément à Fès à ce moment-là. Il y était avec vingt-neuf autres officiers. Or, dix-sept furent tués. Comment Oum el Hassen eût-elle pu en cacher vingt ? Dès le lendemain, les survivants se regroupèrent chez le général pour le rapport, et il ne fut jamais question d'Oum el Hassen.

Ainsi s'effondre la légende, ainsi s'effrite la gloire tenace d'Oum el Hassen qui sauva la vie d'officiers français. Entre la parole du docteur Cristiani et celle de l'abominable mégère, aucune hésitation possible. Il ne demeure plus qu'une vieille femme aigrie, orgueilleuse, cruelle, qui veut se venger sur la jeunesse des autres d'avoir perdu la sienne, une lâche qui s'acharne sur des faibles, une sadique qui torture avec volupté des créatures qui ne peuvent rien contre elle.

Oui. Eh oui. Il n'empêche que le verdict est d'une indulgence étonnante: quinze ans de travaux forcés à l'ogresse, dix ans de la même peine à son complice Chérif.

Au cours du franc, c'est donné. Et un peu révoltant. Et tellement surprenant qu'il faut en conclure que l'éloquence de son défenseur y a été pour quelque chose, voire même pour beaucoup.

Claudette de SAINT-AVRIL.

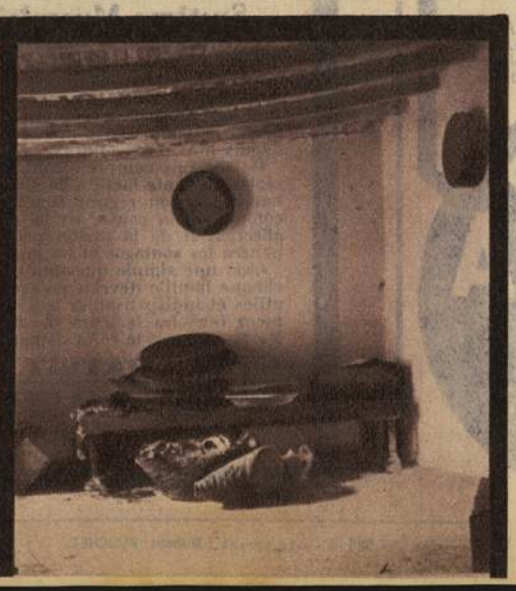

De dr. à g. : *la chambre où fut étranglée puis dépecée la pauvre Cherifa. — Hâve, déguenillé, le complice de l'ogresse semble une personnalité bien falote. Cependant, par rapport à l'auteur principal, le verdict fut sévère pour lui : dix ans de travaux forcés.*

L'abondance des matières nous contraint de reporter à la semaine prochaine la dernière partie de la

VIE INCONNUE DE BONNOT

l'étude si documentée

d'EMMANUEL CAR

PERDEZ 8 cm. en 10 Jours

sans drogue, sans exercice fatigant, sans vous priver de nourriture

POITRINE REMONTÉE

BOURRELETS DISPARUS

TAILLE AMINCIE

HANCHES RÉDUITES

LISEZ COMMENT VOUS DEVIENDREZ MINCE

rien qu'en essayant à nos frais la merveilleuse ceinture JAFYNE. Elle ne vous coûtera rien si vous ne perdez pas au moins HUIT CENTIMÈTRES EN DIX JOURS.

Vous qui voulez perdre votre graisse inutile, inesthétique, dangereuse pour la santé, écoutez les grands docteurs qui ordonnent le massage, seule méthode naturelle, inoffensive et sûre pour maigrir.

ENCORE MIEUX QU'UN MASSAGE

JAFYNE est une ceinture qui masse d'une façon permanente par l'effet de la marche, des mouvements, de la respiration même, et se plaque à vos tailles successives. JAFYNE est en « forflex », matière nouvelle qui agit par douces pressions sur les muscles graisseux et sur la peau, qu'elle raffermit.

Déjà, dès que vous mettez la ceinture JAFYNE, vous êtes transformée, vous êtes plus mince, plus élégante, plus désirable. Dans les dix premiers jours, vous perdrez au moins huit centimètres et l'effet amincissant de JAFYNE ne s'arrêtera que lorsque vous aurez acquis la ligne idéale.

Portez la ceinture JAFYNE à nos frais pour un essai de 10 jours.

Nous sommes tellement sûrs des résultats que vous obtiendrez, que nous n'hésitons pas à prendre le risque du retour d'une ceinture faite à vos mesures, donc inutilisable ensuite, si vous n'avez pas constaté un amincissement appréciable.

Profitez de cette offre unique qui refera de vous une autre femme. Découpez tout de suite ce bon et retournez-le sans tarder.

BON pour un ESSAI de 10 JOURS

JAFYNE (Serv. D 12) 3, rue Tronchet, Paris

Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement de ma part, votre brochure illustrée donnant tous détails sur la nouvelle ceinture « JAFYNE », ainsi que votre offre d'essai.

NOM .....

ADRESSE .....

.....

MISTINGUETT

VOUS DIT POURQUOI UN BIJOU BURMA EST UN CADEAU MERVEILLEUX

Les bijoux Burma tiennent du prodige. Leur exécution parfaite l'éclat incomparable de leurs pierres les apparentent à s'y méprendre aux bijoux véritables. Mistinguett

Nous ne croyons pas qu'il y ait une voix plus autorisée que celle de MISTINGUETT pour célébrer les louanges des Bijoux Burma. MISTINGUETT ! Son expérience de la beauté et de l'élégance, la magnificence de ses bijoux, donnent à son appréciation une valeur d'autant plus grande qu'elle est désintéressée. Les Bijoux Burma déroutent les plus grands experts. C'est un maximum d'élégance pour un minimum de prix. Un Bijou Burma c'est le cadeau rêvé.

VISITEZ NOS MAGASINS OU DEMANDEZ NOTRE NOUVEL ALBUM ILLUSTRÉ N° 106

adressé gratuitement

Il contient un choix magnifique de bijoux à 100 frs, une remarquable documentation par le texte et par l'image, les portraits de vos vedettes préférées, et tous les détails d'une

OFFRE SENSATIONNELLE :

Au reçu de 100 frs ou contre remboursement — 5 frs en sus pour frais d'envoi et de port — nous vous enverrons un des bijoux ci-contre ou celui que vous aurez choisi dans notre catalogue. Vous pourrez l'examiner tranquillement chez vous, le porter pendant quelques jours, le montrer à vos amis et le comparer même à des bijoux véritables. Si vous n'êtes pas entièrement satisfaite, retournez-le sous huit jours, nous vous l'échangerons ou nous vous le rembourserons intégralement.

149 - *Charmant nœud tout en petits brillants Burma* . . . . . 100 fr.

905. - *Le fameux brillant Burma. Monture argent platiné.*. 100 fr.

90c. - *Magnifique perle de culture. Monture argent platiné.* 100 fr.

BIJOUX BURMA

PARIS
16, Rue de la Paix
15, Boulevard de la Madeleine
8, Boulevard des Capucines

NICE — 16, Avenue de Verdun

MARSEILLE — 5, Rue Saint Ferréol

gratuitement

UN STYLO PLUME 18 k

est offert en prime pour tout achat d'une de ces 3 montres à 59 f., de poche, bracelet pour dame ou homme.

La montre et le stylo sont **garantis 5 ans sur facture**

Envoi contre remboursement.

Ouvert tous les jours sans interruption.

ERES 50, Chaussée-d'Antin — R^e : Chaussée-d'Antin PARIS (9e) — SERVICE S

BESANÇON : 15, rue des Noyers

Pierre BASSAC

PRÉCIS D'INITIATION A LA VIE SEXUELLE

Un volume franco domicile en paquet clos, contre rembours. **12** Fr.

Timbres-poste acceptés

LIBRAIRIE CRITIQUE

18, Rue Cels - Paris-Montparnasse

Catalogues 2 francs

la Timidité est vaincue en 8 jours

par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 1 franc en timbres. Écrire au Docteur V. D. Fondation RENOVAN, 12, rue de Crimée, Paris.

PARFUM « TROUBLANT », enchanteur, irrésistible, attire la sympathie et l'amour : 13,40 et 31,60. Livre : Pour plaire, se faire aimer, de près, de loin, 21,60. Pour hypnotiser en 3 leçons, 4,85. Livres psychiques, d'amour, etc., Ec. L'INITIATEUR, à VIESLY (Nord).

Vous pouvez encore

GRANDIR

de 10 à 20 cm. ou devenir fort. Procédé COPP. Breveté S.G.D.G. Succès garanti. Remboursé en cas d'insuccès. — Envoi gratuit et discret contre 1 timb. **Dr Inst. Moderne N° 165, à Pontcharra (Isère).**

J. LE BRIS, détective, ex-chef à la Police parisienne. Recherches. Enquêtes. Filatures **29, rue Tronchet - PARIS (IXe)**

Téléphone : Anjou 57-13

Mme MAX Voyante, diplôme international. Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9e. (M^o Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

L'INFLUENCE PERSONNELLE. *Volume illustré : 20 fr.* **LES FORCES MYSTÉRIEUSES** *(H. Frichet) : 18 fr.* - **TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE,** *la science des vieux magiciens mise à la portée de tous (Pr Simard). Fort volume illustré : 30 fr.* - **MANUEL DE L'AMOUR CONJUGAL** *(Dr Eynon). Illustré : 14 fr.* - **L'ART D'AIMER** *(Dr Jaf). Illustré : 14 fr.* - **AVANT, PENDANT, APRÈS** *(Dr Caufeynon). Illustré : 12 fr.*

Chaque volume, accompagné du **Catalogue général** de livres rares et précieux, est expédié franco contre bon ou mt-poste adressé au **COMPTOIR DU LIVRE,** 18, r. du Mail, Paris-2^e

l'ÉLECTRICITÉ

Pourquoi le traitement par l'électricité guérit :

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne du Docteur **M.A. GRARD** de Bruxelles et envoyé **gratuitement** à tous ceux qui en feront la demande, va vous **l'apprendre immédiatement.**

Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

Système Nerveux *et de* **l'Appareil Urinaire** chez l'homme et la femme, *les* **Maladie des Voies Digestives** *et du* **Système Musculaire** et **Locomoteur.**

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, **l'Electricité Galvanique** pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instamment tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, à m'en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Écrivez à M^r le Docteur **M.A. GRARD,** Institut Médical Moderne, 30, Avenue Alexandre-Bertrand à **FOREST-BRUXELLES,** et vous recevrez par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'Etranger : lettres, 1 fr. 75 ; cartes, 1 fr.

SOCIÉTÉ ANONYME DES PUBLICATIONS « ZED », 3, rue de Grenelle - Paris (6e). R. C. Seine 237.040 B — Le gérant : Hubert BOUCHET. Imp. Hélios-Archereau, 39, rue Archereau, Paris, 1938.

Je m'défends

Flora-la-Blonde intégrale avait, en même temps qu'un esprit fertile, une conception particulière du négoce.

FLORA
la blonde intégrale

DEVANT son demi crémant de bière, Bébert attendait, l'air songeur. Regardant alternativement les toits des immeubles situés en face et le trottoir, il donnait l'impression d'un de ces bonshommes en porcelaine à la tête branlante, actionnée par la trépidation de la rue ou le coup de doigt du vendeur.

— Cela ne va pas, Bébert. On jurerait que tu as la tête dégoupillée !

— Non, je « gamberge » aux combines que je vais découvrir si ces idées sont mises à exécution.

— Mais quelles idées ? Expliquetoi !

— Alors, fit dédaigneusement Bébert, un mec comme toi, tu n'écoutes même pas à la T. S. F. la fameuse « Minute en tire-bouchon » offerte par le laxatif « Ensourdine » ?

« Eh bien, permets-moi de te dire que tu as tort. Tu saurais que l'on propose de fixer des crampons sur les façades des immeubles jusqu'à l'entresol, et de relier les toits par des passerelles, afin de pouvoir évacuer en cas de sinistre. »

— Je n'y vois pas d'inconvénient, mais toi, Bébert, que veux tu faire avec les idées de la « Minute en tire-bouchon » ?

— Tu n'as pas saisi? Je combine une échelle portative, pliante, en métal extra léger, permettant d'atteindre le premier crampon. Avec mon échelle tu pourras te rendre chez tel ou tel locataire sans passer devant la concierge, te ballader sur les toits de Paris, assister clandestinement à des couchers galants, te sauver à l'arrivée du mari où de l'ayant droit, et je ne parle pas des cambrioleurs auxquels mon invention sera indispensable.

— Je te répète que, si cette idée se réalise, il y aura du monde sur les toits.

Bébert me regarda, un peu désappointé du médiocre effet qu'avait fait sur moi l'exposé de son invention.

— Mais si deux de tes clients, l'un descendant et l'autre montant, se trouvent au milieu de la façade, sur la ligne de crampons, lequel devra céder le passage ?

— Oh, mon vieux ! c'est une question de détail. Ce ne sera tout de même pas fréquent. Il n'y a aucune raison pour que l'on établisse des sens uniques. Du reste tu n'as pas l'air de comprendre la question. Assieds-toi et attends avec moi Flora, laquelle effectue une « livraison » à proximité.

— Flora ? celle qui...

— Oui Flora la « Blonde intégrale » la veuve de Georges le Navarin.

Georges le Navarin exerçait les fonctions de changeur dans un cercle privé dont la plupart des membres étaient tenanciers de maisons de société tant à Paris qu'en province. Ce cercle périclitait malgré des parties paraissant endiablées. Georges le Navarin n'avait pas son pareil pour renifler les carnets de chèques affaiblis, ainsi que la valeur des clients avec lesquels la cagnote était susceptible de « suinter ».

— Vous pouvez accepter ce chèque, déclarait-il au directeur du cercle, lorsqu'un client demandait une avance pour continuer le jeu. Ma femme, Flora, s'est renseignée : le compte est de trente mille et il n'y a jamais eu d'oppositions.

Car — vous l'avez compris — Flora était employée dans un grand établissement de crédit, justement au service des comptes courants. Elle obtenait ainsi facilement et rapidement de banque à banque les renseignements aussi précis que nécessaires.

Tout allait donc pour le mieux, lorsqu'un jour, un jeune « tôlier » emporté par la partie et peu au courant du tripot fit un banco de 45.000 francs, ce qui représentait pour lui la part qu'il venait de retirer de la vente d'une maison de tolérance dans le Nord : toute sa fortune.

Après les quelques minutes d'effondrement d'usage, et devant ses pairs, il voulut être beau joueur. Il tira son carnet de chèques mais cette vue lui rendit aussitôt une plus juste vision des faits. La malice lui était revenue :

— Changeur ? Le banco est de 45.000, voici un chèque de 50.000; faites-le encaisser et vous me rendrez les 5.000 en surplus demain car je n'aurais pas assez de monnaie pour ma fin de semaine.

C'était un petit malin, vous allez en juger car, en établissant un chèque supérieur, de 5.000 francs, à la totalité de son compte (lequel était de 45.000), ce jeune « tôlier » était assuré par ce fait même que le chèque ne serait pas réglé faute de « provision suffisante » et que les honorables dirigeants de ce cercle n'auraient aucune presse à déposer une plainte pour dette de jeu. Mais il n'avait pas prévu Flora.

— Allo! Flora, j'ai un chèque de cinquante sacs, voici le n° du compte... C'est couvert ?

— Mais non, mon chéri, il n'y a que quarante-cinq.

— Ah le salaud !...

— Attends, ne te tracasse pas. Viens tout de suite, et verse à son compte les cinq mille francs manquant pour couvrir la totalité. Et aussitôt après tu le présenteras à l'encaissement, il n'y aura aucune raison pour qu'il soit refusé.

« Seulement c'est malheureux de réussir cette combine pour ton cercle de « tôliers » qui va sombrer bientôt. Tu dois te rendre compte qu'à notre époque cela ne se retrouve pas tous les jours. »

Georges le Navarin était un homme de décision. Il suivit exactement les instructions de Flora, encaissa la somme et disparut de la circulation. Quelques semaines après, Flora recevait une lettre.

— J'ai quitté Paris pour éviter des explications avec ces gens tarés. Tu avais raison : il ne fallait pas laisser échapper une si belle occasion. Je vais tenter quelque chose de grand et te préviendrai pour que tu puisses venir me rejoindre.

Seulement, voilà ! Georges le Navarin tardait trop à donner des nouvelles de « La grande chose » qu'il allait tenter, et la blonde Flora, congédiée de la banque, devait vivre. C'est alors qu'elle installa une librairie libertine. Flora fit même mieux encore. Elle organisa un service de location à 20 francs le volume pour une semaine, assurant personnellement la livraison au domicile des clients, leur fournissant toutes les indications désirables (et elles étaient nombreuses) sur la nature de l'ouvrage.

Une publicité bien appropriée la certifiait « blonde intégrale » ce qui n'est pas à dédaigner à notre époque où trop de blondes fabriquées constituent pour un connaisseur un abus de confiance.

— Et tu sais, elle est véritablement blonde, affirmait Bébert.

— Comment le sais-tu ?

— Alors il n'y aurait plus que moi qui...

Heureusement l'arrivée de la blonde Flora, toujours superbe et de noir habillée, mit fin à ce dialogue.

— J'ai bien cru que je n'en sortirais jamais. Décidément la clientèle devient exigeante. C'est fou le temps gaspillé pour en arriver au même résultat.

— Le bouquin que tu as livré était donc si intéressant, demanda Bébert ?

— Oh ! non, ce n'est jamais le bouquin qui retarde, mais « l'expertise », le client tenant à se rendre compte de la qualité du blond intégral.

— Dans ces conditions tu ferais mieux de t'habiller à l'aide d'une fermeture éclair. On gagnerait du temps, fit Bébert en commandant son quatrième demi.

— Oh ! certainement ; j'ai même pensé à prendre une employée d'une autre teinte, rousse par exemple, sur laquelle je ferais une publicité analogue; seulement je crains que par la suite elle ne me râfle la clientèle ; les clients sont infidèles !

— Il y a bien Madeleine, fit timidement Bébert, toujours prêt à placer sa copine.

— Je t'ai dit une rousse, lui répondit dédaigneusement Flora; je ne te demande pas du « lapin de garenne ».

Flora m'expliqua alors que le tarif ne pouvait être naturellement le même pour la location d'un livre, une petite explication, une « expertise » ou une « démonstration ». Toutefois l'échelle des paiements m'a paru assez bien calculée et de nature à rétribuer équitablement le travail. Une « expertise » était autorisée contre la remise d'un billet de la Loterie nationale, et ce terme avait du moins l'avantage de masquer en cette circonstance la vile question d'argent, laquelle dans l'esprit de Flora aurait enlevé de l'élégance à l'opération.

— Et Georges le Navarin, avez-vous eu des nouvelles de la « grande chose » qu'il devait tenter ?

— Quoi, vous ne savez pas ? vous voyez bien que je suis en deuil.

— Oh ! excusez-moi, Flora, je supposais justement que votre tenue noire n'avait d'autre but que de mettre votre chevelure en valeur !

— Mais pas du tout. Vous savez comme mon Georges était ingénieux. Il avait organisé en compagnie d'un nommé Bruce une mission dans les colonies africaines. Je crois qu'il s'agissait d'une nouvelle religion. Georges donnait des conférences et vendait aux indigènes des passeports pour le ciel.

« C'est à la suite de ces faits que tous les deux ont été arrêtés. Georges est décédé en prison.

— En résumé, les passeports pour le ciel étaient une pauvre escroquerie.

— Comment ! une escroquerie ! répondit Flora subitement outragée. Et tous ceux qui, depuis des siècles, ont mis le ciel en lotissement, désignant le bon côté, le mauvais, l'endroit où l'on flambe, est-ce qu'ils ont fourni les plans ?

— Ce n'était pas une raison pour que Georges le Navarin fournisse le passeport, déclara Bébert pas mécontent de se venger de l'appréciation donnée sur Madeleine quelques instants auparavant.

L'ARGUS DE LA PEGRE.

On ne reverra peut-être plus les embarquements de forçats (ci-dessus) pour la Guyane. Mais des Hommes Punis partiront encore vers la terre d'expiation, vers la terre rouge de Guyane; ce sont les relégués que le La Martinière mènera vers Saint-Laurent-du-Maroni d'où ils monteront sur le plateau de Saint-Jean pour y cultiver la terre...

Pour que la relégation soit prononcée il faut trois conditions :

1° Un certain nombre de condamnations « définitives », c'est-à-dire n'ayant pas été effacées par l'amnistie, la réhabilitation ou la revision. Les condamnations prononcées pour délits politiques et par des tribunaux exceptionnels ne sont pas comptées pour la relégation ;

2° La réunion de ces condamnations dans un délai de dix ans ;

3° Que la nature, le taux et le nombre des condamnations encourues par le récidiviste le mettent dans un des quatre cas suivants prévus par la loi de 1885.

1er CAS. — Deux condamnations aux travaux forcés ou à la réclusion.

2e CAS. — Trois condamnations, dont une du 1er cas, et deux autres à plus de trois mois de prison, pour les délits suivants : vol, escroquerie, abus de confiance, outrage à la pudeur, excitation de mineurs à la débauche, traite des blanches, souteneurs.

3e CAS. — Quatre condamnations soit à l'emprisonnement pour faits qualifiés crimes, soit à plus de trois mois de prison pour des délits spécifiés au cas n° 2.

4e CAS. — Sept condamnations, dont deux au moins pour les cas nos 2 et 3, et les autres, soit pour vagabondage ou infraction à interdiction de séjour. Toutefois, dans ces cinq autres condamnations, deux doivent être supérieures à trois mois d'emprisonnement.

CAS SPECIAUX. — La peine de relégation peut également être prononcée à la suite d'une peine même unique pour association de malfaiteur, ou de deux condamnations à la suite de menées anarchistes (loi de 1893).

DANS LE SILLAGE DES HOMMES PUNIS

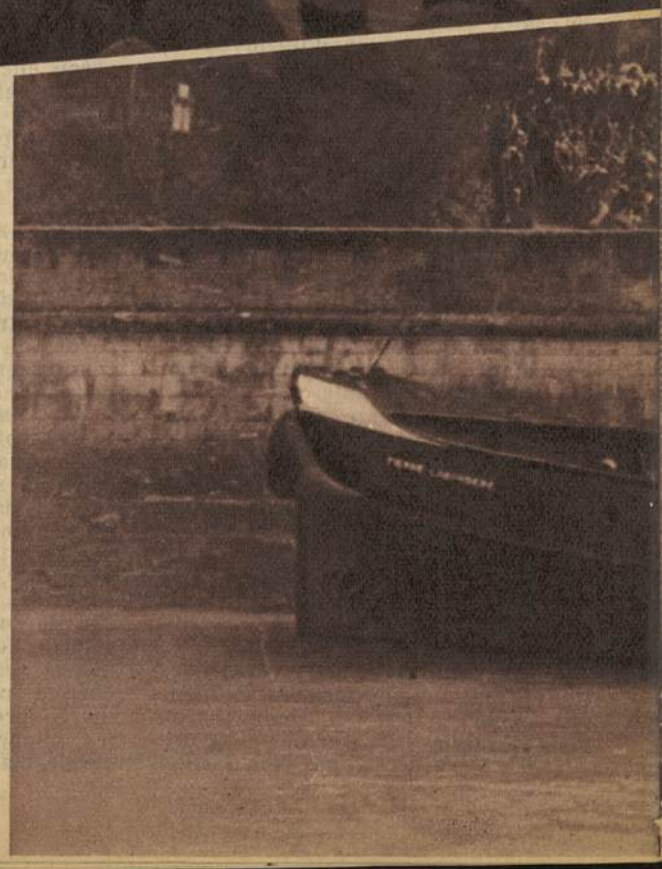

SAINT-MARTIN-DE-RÉ
(de notre envoyé spécial)

Sur certaines routes de France, on a pu voir la semaine dernière un étrange spectacle. Trois convois automobiles de 16 à 17 voitures, se suivant comme leurs ombres, filaient bonne allure sur les longs rubans goudronnés. Partis de Caen, de Fontevrault, de Riom, ils avaient pour point de ralliement Saint-Martin-de-Ré.

Ce nom me dispense d'être plus explicite. Vous vous doutez déjà que ces gros fourgons noirs, aux judas grillagés, renfermaient autre chose que de bonnes marchandises prêtes à la consommation.

Les voitures cellulaires de la Tentiaire avaient, dans leurs solides flancs d'acier, 673 relégués qui, dans quelques jours, quitteraient la terre de France à destination de Saint-Laurent-du-Maroni. La triste caravane, triste parce que déjà damnée sur terre, coucha une dernière fois à Angoulême. Les routes suives par les théories de voitures venant de Caen, Fontevrault et Riom avaient convergé vers ce point et s'y rencontraient. Puis, dernière étape, elles rejoignirent la Rochelle et vidèrent littéralement leur contenu dans les petits rafiots qui font habituellement le service de l'île de Ré : *l'Express* et l'*Avenir II*. Et les lourdes portes de la citadelle se fermèrent sur cette lamentable humanité en attendant l'exil définitif sur la terre de l'expiation.

Mais, allez-vous dire, nous croyions que le bagne avait été supprimé ? Evidemment, nous l'avons tous lu dans les journaux quelque part, en septembre 1936. Tout le monde pensait que cette géhenne ne serait plus qu'un mauvais souvenir. Marius Larique vous a magnifiquement décrit dans « Les Hommes punis » ce qu'était le bagne, ses horreurs, ses injustices, l'impossibilité de relèvement des individus qui y sont. Et il s'est indigné également contre la cruauté qui consiste à garder là-bas des hommes qui ont payé, dont la peine est finie, qui ne doivent plus rien à la Société. Mais le bagne a la vie dure et les fautes ou les oublis de la politique lui profitent.

Donc, plus personne ne devait retourner dans l'enfer de la Guyane. Et, paradoxe étrange, ce sont les relégués, c'est-à-dire ceux qui, en toute justice, n'auraient plus jamais dû franchir la mare aux harengs qui y vont les premiers depuis les décisions gouvernementales concluant à la suppression du bagne !... Et tout çà, parce qu'en haut lieu, on n'a pas su prévoir. On sait que les relégués sont de mauvais garçons qui ont subi plusieurs condamnations qui, d'ailleurs, n'excèdent pas souvent de longs mois de prison. Ce sont des incorrigibles, en somme. Devenus indésirables en France, on les envoie là-bas sur cette terre chaude de la Guyane et ils s'y débrouillent, toujours mal naturellement, sous la surveillance de la Tentiaire.

En France, depuis cette décision ministérielle, des relégués avaient fini leur peine de prison à laquelle ils avaient été condamnés. Et ils attendaient les décisions de l'autorité supérieure. Où iraient-ils désormais puisque le bagne, avec ses horizons et la vision de « la belle » disparaissait ?

Mais voilà ! D'autres mauvais garçons continuaient à faire parler d'eux et à se faire prendre. Les prisons regorgeaient de monde et les nouveaux venus poussaient les anciens. Et on s'aperçut dernièrement que le contenant ne pouvait pas renfermer tout son contenu. Ça débordait. Il fallait prendre des mesures.

On avait pensé, en haut lieu jadis, établir un régime spécial pour les relégués, par exemple le travail de la terre dans de grandes exploitations fermées, bien entendu, ou dans des usines. Le labeur terminé, les relégués auraient regagné leurs prisons. Ouais ! mais en France, on a toujours le temps et on s'aperçut que des prisons désaffectées jadis exigeaient de sérieuses réparations pour être remises en état.

Et les avocats réclamaient, pour leurs clients, le régime auquel ils avaient été condamnés. « La prison ! non, elle est finie, mon client est reléguable, reléguez-le. En ce moment, vous êtes en contradiction formelle avec la loi. » Que faire ? Pour raccommoder les geôles branlantes, le directeur des établissements pénitentiaires, M. Estève demandait 50 millions. C'était un minimum. Vous parlez, si les compétences ès finances poussèrent de hauts cris, 50 millions pour abriter des hommes de sac et de cor-

de, des rebuts de la société, alors que nous avons encore à la Guyane des bâtiments pour les accueillir et une terre pour leur offrir le dernier repos !

Et c'est pourquoi, depuis vendredi dernier, après une traversée sans histoire du bras de mer séparant La Rochelle de Saint-Martin-de-Ré, 673 relégués sont dans l' « expectative » ; c'est ainsi que l'administration appelle leur situation présente, dans le bagne de l'île.

Vers Saint-Martin-de-Ré

J'ai voulu aller les voir et par ce matin de novembre, doux, anormal pour cette saison, j'ai embarqué à bord de l'*Avenir II* au môle de La Pallice. L'avant-veille, avec son frère en puissance et en forme, son vieux complice, l'*Express* il a transporté les relégués.

Aujourd'hui, sur le pont du petit bateau, les passagers ne sont plus les mêmes. Il y a du gratin. Un général médecin, accompagné d'un commandant médecin, va visiter les exclus de cette terre. Un adjudant du génie, qui habite l'île, est venu à leur rencontre. Dans le rouf exigu, dont les banquettes de cuir sont mouillées par l'embrun, il y a encore une vieille femme, simplement mais proprement vêtue. A côté d'elle, un jeune gars, 20 ans, son fils. Il a, sur la pommette gauche, un grain de beauté fait au tatouage et ses paupières sont également prolongées, à droite et à gauche, par une fine ligne bleue. Un petit marloupin, qui veut jouer au dur, ai-je pensé.

Le Diesel ronronne. L'océan bouge, ce matin. D'ailleurs, sa teinte jaunâtre qui, par nuances successives, en s'éloignant, devient verte, indique qu'il est méchant. Ce n'est pas la tempête, bien sûr, mais de bons coups de tabac en perspective.

L'adjudant a sorti d'une serviette des papiers, des devis, des croquis. Il doit s'occuper du casernement. De son index à l'ongle douteux, il montre aux « deux huiles », sur un plan, divers emplacements.

— Et l'eau ? demande le général médecin.

— Il y en a. J'ai fait amorcer la nouvelle pompe et relever la margelle du puits que le gel avait fait craquer l'année dernière.

— L'état sanitaire est bon ?

— Oui, oui, rien à dire.

Le toubib commandant écoute. Il a une bonne gueule.

En sortant de la passe, une petite vague, vache en diable comme celles de la Méditerranée, nous en claque un bon coup sur le flanc droit et le raflot donne du gîte pendant quelques secondes. La vieille femme a eu peur et se raccroche à mon bras.

— Oh ! pardon, s'excuse-t-elle.

Je la rassure. Elle me parle.

— Y en a-t-il pour longtemps ?

— Mais non. Voyez là-bas cette espèce de pont aérien. C'est là que nous allons descendre.

Je lui désigne la jetée de Sablanceaux. Elle s'enhardit et me glisse à l'oreille :

— Vous êtes fonctionnaire ?

— Non, hélas, et je le regrette. Journaliste seulement !

Elle tourne son regard vers les uniformes tassés au fond du rouf.

— Ce sont des gardiens peut-être du bagne. Et celui qui a des galons est leur chef.

Elle désignait ainsi le juteux qui, avec sa ficelle blanche torsadée de rouge, représentait à ses yeux la plus haute hiérarchie du groupe.

Je détrompai ma simple et sympathique voisine et la glace rompue, nous bavardâmes. Ses yeux bleus lavés, déteints, la bleuissure de ses paupières, tout indiquait qu'elle avait longuement pleuré.

— Vous allez peut-être à Saint-Martin-de-Ré ? attaquai-je.

Elle me regarda, craintive encore. Mais je devais lui inspirer confiance, puisqu'elle me dit :

— Oui, j'ai là-bas mon mari. Je vais le voir une dernière fois. Mon fils m'accompagne.

Le jeune homme était allé sur le pont, au milieu des cordages, près du Diesel. Il fumait tranquillement et contemplait la mer, son moutonnement et l'île qui se détachait nettement comme un liseré jaunâtre sur un fond gris cendre.

— Et ce ne serait rien si je n'avais peur que celui-ci — elle me montra son gars à travers la vitre — ne le rejoignît un jour...

Elle me conta sa triste histoire, sa vie laborieuse jusqu'au jour où elle connut son mari, garde républicain à cette époque. Bel homme, il eut tôt fait de l'empaumer et de lui faire un gosse. Pour ne pas avoir d'histoire avec ses chefs, il l'épousa. Et l'enfer commença.

Elle avait quelques économies qu'elle avait vaillamment et durement acquises dans son métier de fille de salle. Ce fut un feu de paille, pour lui, que de les faire disparaître. Il se mit à boire, ne rentra plus, tant et si bien qu'il devint un scandale pour la caserne et ses camarades. On l'en chassa. Il abandonna femme et enfant, se colla avec une horizontale du Sébasto qui le fit « tomber » un jour où les coups avaient par trop abîmé sa petite personne.

Première chute suivie d'autres après sa libération de prison. A sa dernière condamnation, un an, un jour, la coupe était pleine pour la justice : relégation. Et le misérable était dans le triste troupeau qui attendait l'exode du bagne de Saint-Martin-de-Ré.

— Je vous ai dit que ce ne serait rien, il y a longtemps que j'ai cessé de l'aimer, bien que je le plaigne encore, si je ne craignais pour mon fils. Il a de mauvaises fréquentations, a déjà eu deux mois pour rébellion aux agents et... admire son père. C'est son portrait tout craché d'ailleurs. Il a voulu à tout prix m'accompagner. Je ne voulais pas. Il m'a presque menacée. Et je sais que ce sera un mauvais exemple pour lui...

Le général examinait maintenant le ciel. Il semblait en avoir assez des relevés, des circulaires, des situations rapports ou administratives.

— Tiens, le ciel se dégage, de quoi faire une culotte de gendarme !

L'adjudant rit, servilement.

— Eh ! eh ! de gendarmes, c'est de circonstance, il y en a sur l'île !...

A Sablanceaux, une voiture particulière attendait les autorités galonnées. Je ne les ai plus revues.

Par des villages aux noms charmants ou évocateurs, Rivedoux, La Flotte, nous atteignîmes Saint-Martin-de-Ré 3/4 d'heure plus tard. Je laissai la pauvre femme et son rejeton aller vers la citadelle. Ils devenaient pour moi compagnons encombrants.

Le bagne

Ce petit village de Saint-Martin-de-Ré est charmant. Il a un port minuscule, et au milieu une presqu'île renfermant des magasins, des dépôts, des maisons particulières. Çà vous a un petit air romantique, moyenâgeux.

— Ce qu'il fallait voir, monsieur, c'est les grands départs avec les fortes têtes, les as, les ténors de la pègre et du crime. Çà déplaçait du monde. Maintenant, des relégués, çà n'intéresse plus personne.

Le brave bistroman, qui trinque avec moi, s'y connaît. Il est là depuis longtemps et a vu défiler tous les « généraux » de l'armée du crime, les caïds, les durs, les indomptables.

— Il y a qu'une chose qui n'a pas changé : le déploiement des forces policières Les Sénégalais arrivent toujours en nombre, la mobile suit. Il y a plus de flicaille que de condamnés.

Il est certain qu'on ne voit guère de figures étrangères. On distingue parfois tout de même des gens qui se promènent, désœuvrés, un peu honteux. Ce sont des parents. D'autres, plus aguerris, ne baissent pas le regard. Ce sont des amis de ceux qui sont là-bas, dans les bâtiments de la citadelle, et qui viennent leur envoyer le dernier adieu.

Des gardiens, de bleu sombre vêtus, avec la petite étoile bleu tendre sur le képi, déambulent, doucement, le long des quais.

A 300 mètres du village, se trouve la Citadelle. Un chemin, bordé de tamaris, y mène. On peut aussi emprunter un ancien chemin de ronde qui domine la mer, d'où la vue sur cette dernière est magnifique. On passe un vieux pont-levis ; sur la gauche, un ancien corps de garde désaffecté, dont les murs de pierres blanches sont couverts de graffiti et une longue allée de cent mètres bordant des jardins potagers.

Une guérite de surveillance dresse sa falote architecture bariolée. Un beau noir y demeure, incorruptible. Changez l'homme, vous ne changerez pas la rigide discipline. Devant, à 20 mètres, au bout d'un autre pont-levis également, se dresse une immense porte dont l'architecture est harmonieuse. C'est l'entrée de la Citadelle. A son fronton, un fleuron taillé dans la pierre blanche et encadré de drapeaux.

Quand j'y pénètre, des Sénégalais, au garde-à-vous, écoutent des instructions. Quelles sont-elles ? Je n'en ai cure. C'est plus loin que ça m'intéresse.

Une grande porte encore : « Dépôt des condamnés aux travaux forcés ». Cette dernière porte franchie, sur la gauche s'étalent plusieurs bâtiments. Là, jadis les bagnards faisaient leur dernière station avant l'embarquement définitif, et les relégués aussi. Aujourd'hui, tout est à ces derniers. Certains, de corvée d'eau, vont à un lavoir qui ressemble assez à ceux de certains villages du Midi, sur le mail, sous les grands platanes. Ne seraient leurs costumes de prisonniers, ils ont des figures comme tout le monde. Je veux dire par là qu'ils n'ont pas les cheveux passés au double zéro. Quelques-uns ont de petites moustaches. Quand j'étais au régiment, avec mon bourgeron et mon pantalon de treillis, je devais avoir pareille silhouette. Il est évident que le régime des prisons est un régime amaigrissant. Ils ont tous la taille fine. Pas de ventre proéminent ni de bajoues avilissantes. Je ne peux pas dire non plus qu'ils ne sont pas gais. J'ai l'impression que cette atmosphère douce, ce temps clément, y est pour quelque chose.

Et puis, il y a la perspective de « la belle », cette magnifique maîtresse qui vous fait des traits en prison, lorsque de grands murs vous séparent du monde, mais qui devient là-bas, près du grand fleuve, plus caressante, plus lascive vous appelle inlassablement. La « belle », l'évasion !

— Viens, chéri, tu auras du bonheur.

Elle vous trompe encore parfois, vous laisse tomber,

mais la garce a des appâts. On y revient, on ne se lasse pas de l'étreindre, même si on n'enlace qu'une vision. Les relégués ! il y en a de vieux, de jeunes, parfois beaux garçons, d'autres, déjetés. Tout de même, j'en ai vu quelques-uns de tristes.

— Ceux-là ont des comptes à régler avec des copains, m'a dit mon guide. Dans les centrales, c'est difficile, sinon impossible. Là-bas, dans la brousse, gare. Les passions peuvent plus aisément se donner libre cours et la vengeance reste un plat qui se mange froid. Ces hommes que vous voyez soucieux, tenez, visez celui-là, F. S., impliqué dans de nombreuses affaires de mœurs et d'entôlage Il a donné son complice, une terreur de Lyon.

« L'autre lui a dit : « On se reverra ». Et ils se sont revus ici, relégués tous deux. La « terreur » se tient à carreau. Il attend son heure. Elle est venue hier.

Des mauvaises têtes s'étaient déjà querellées à Riom On y avait mis bon ordre en les séparant, puis le départ pour Saint-Laurent rassembla à nouveau les ennemis à Saint-Martin de Ré.

Samedi soir, sans que rien puisse le faire prévoir, une violente dispute éclata dans le bâtiment des « expectatives ». Cela commença par des hurlements. L'Internationale fut chantée pendant que trois prisonniers trempaient dans la tinette un de leurs adversaires. Celui-ci fut à moitié étouffé. Il aurait rendu l'âme sans l'arrivée rapide des gardiens.

Mais cette venue avait demandé du temps. La bagarre était devenue générale. L'un des bagarreurs, malgré une fouille particulièrement sévère, avait caché un couteau, redoutable arme particulièrement effective dans les corps à corps. Tant et si bien qu'à la brusque irruption des gardiens, un homme avait l'œil et l'oreille arrachés, un autre l'œil seulement, et douze étaient légèrement blessés par quelques estafilades sans importance.

Cependant, devant la gravité du cas, on alla réveiller M. Dufour, représentant du ministre, qui dormait tranquillement dans sa chambre d'hôtel, ainsi que le capitaine de gendarmerie. Ceux-ci vinrent immédiatement sur place se rendre compte de l'importance de l'incident. On téléphona aussitôt au préfet de la Charente-Inférieure, M. Giaccobi. Un renfort de peloton de gardes mobiles partit samedi soir par bateau spécial à minuit de La Pallice, M. Giaccobi se rendit d'ailleurs sur place lui-même le lendemain dimanche, à la première heure et pour prévenir tous incidents nouveaux, il demanda un autre renfort. Un second peloton de gardes mobiles est à l'heure actuelle sur place. Le service des gardiens du pénitencier fut également renforcé hier soir dimanche par l'arrivée de quarante surveillants militaires de l'administration pénitentiaire de la Guyane, chargés de la garde des relégués de Martin de Ré à Saint-Laurent-du-Maroni.

Ce matin, au pénitencier, tout est calme et les hommes semblent avoir oublié, aussi bien surveillants qu'insurgés, les incidents de samedi.

La mer est grosse et pour franchir la passe entre La Rochelle et l'Ile, les bateaux ont toutes les peines du monde. Le *Lamartinière* a tiré sur ses ancres toute la nuit, malgré qu'il soit à l'abri des vents du Nord.

Les compagnies d'assurances sont hésitantes et les patrons des bateaux chargés de transporter les relégués de Saint-Martin de Ré au *Lamartinière* ont été avertis que peut-être les assurances ne joueraient pas. On conçoit dans ces conditions, que ces derniers ne veuillent pas courir le risque de voir leurs bateaux drossés contre le *Lamartinière* et par suite démolis.

On en est là. Et l'administration hésite à lancer sur les flots furieux ses prisonniers qui pouraient tomber à l'eau ou être victimes d'un accident.

J'apprends à l'instant que le départ est différé. Il n'aura lieu que mardi 22, à 11 heures. J'y serai.

Vivres et pinard

Tiens, on amène du pinard, et ce n'est pas un prisonnier qui tire le petit baquet sur lequel a été juchée la barrique : 450 litres. C'est ce qu'on apporte tous les jours du village. Les reléguables ont droit à leur quart de vin à chaque repas. Pour des garçons qui en ont été privés pendant longtemps, cela doit sembler bon. Il ne m'est que de voir la tête de trois gars en corvée de soupe, passant auprès de la rondouillarde futaille, pour m'imaginer l'appel de leur estomac, même si c'est du brutal...

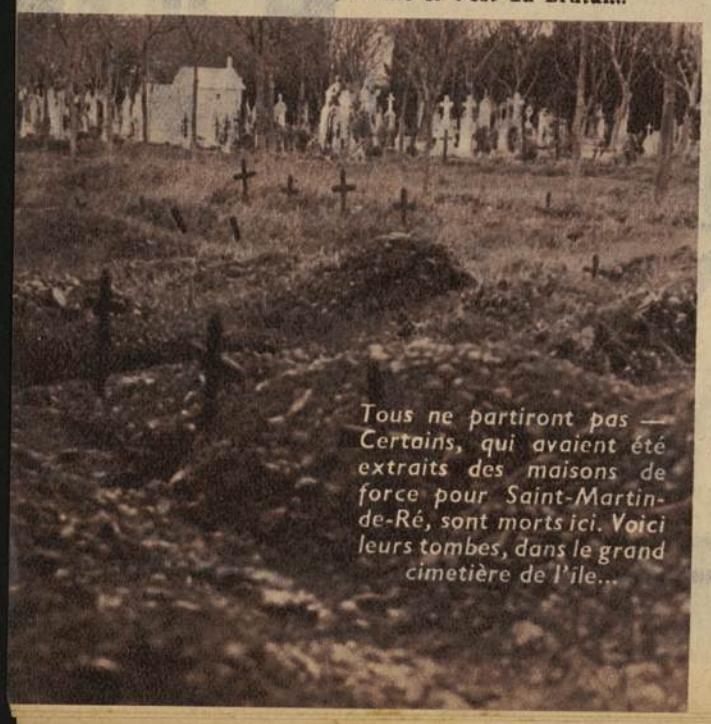

Tous ne partiront pas — Certains, qui avaient été extraits des maisons de force pour Saint-Martin-de-Ré, sont morts ici. Voici leurs tombes, dans le grand cimetière de l'île...

Menu aujourd'hui : potage, bœuf, patates et pinard. De quoi réconforter un homme.

Voilà le tailleur. J'ironise : une charrette, tirée par une vieille haridelle blanche, débouche avec les honneurs dus à son rang, c'est-à-dire une inspection en règle des geôliers pour savoir si rien n'est caché dans la marchandise apportée. Des sacs tout neufs, de toile bise, sont échafaudés artistiquement sur la bagnole. C'est le vestiaire des relégués qui arrive Il se compose d'un chapeau mou marron, d'un veston marron, d'un pantalon marron et d'une paire de sabots.

Un prisonnier, suivi d'un gardien, porte la soupe. Il z'yeute du côté des frusques. Comment sait-il qu'elles sont là, dans cette toile neutre ? Il est inoffensif, certes, et son gardien est à quelque dix mètres. Il me souffle en passant : « Mince de fringues, on va être bath au départ ! » Ils mènent, en sorte, presque une vie de caserne, avec quelques réserves naturellement. Il n'y a donc pas parmi eux de grand criminel. Peu ont connu les assises, la voix du grand avocat arrachant un verdict d'acquittement aux jurés, mais bien plutôt les chambres correctionnelles.

Le départ

Il a plu toute la journée d'hier et une partie de la nuit. Le chemin qui mène à la Citadelle et qui n'est pas goudronné est rempli de boue. Les relégués vont étrenner leurs sabots neufs dans la flotte et la gadoue ocre.

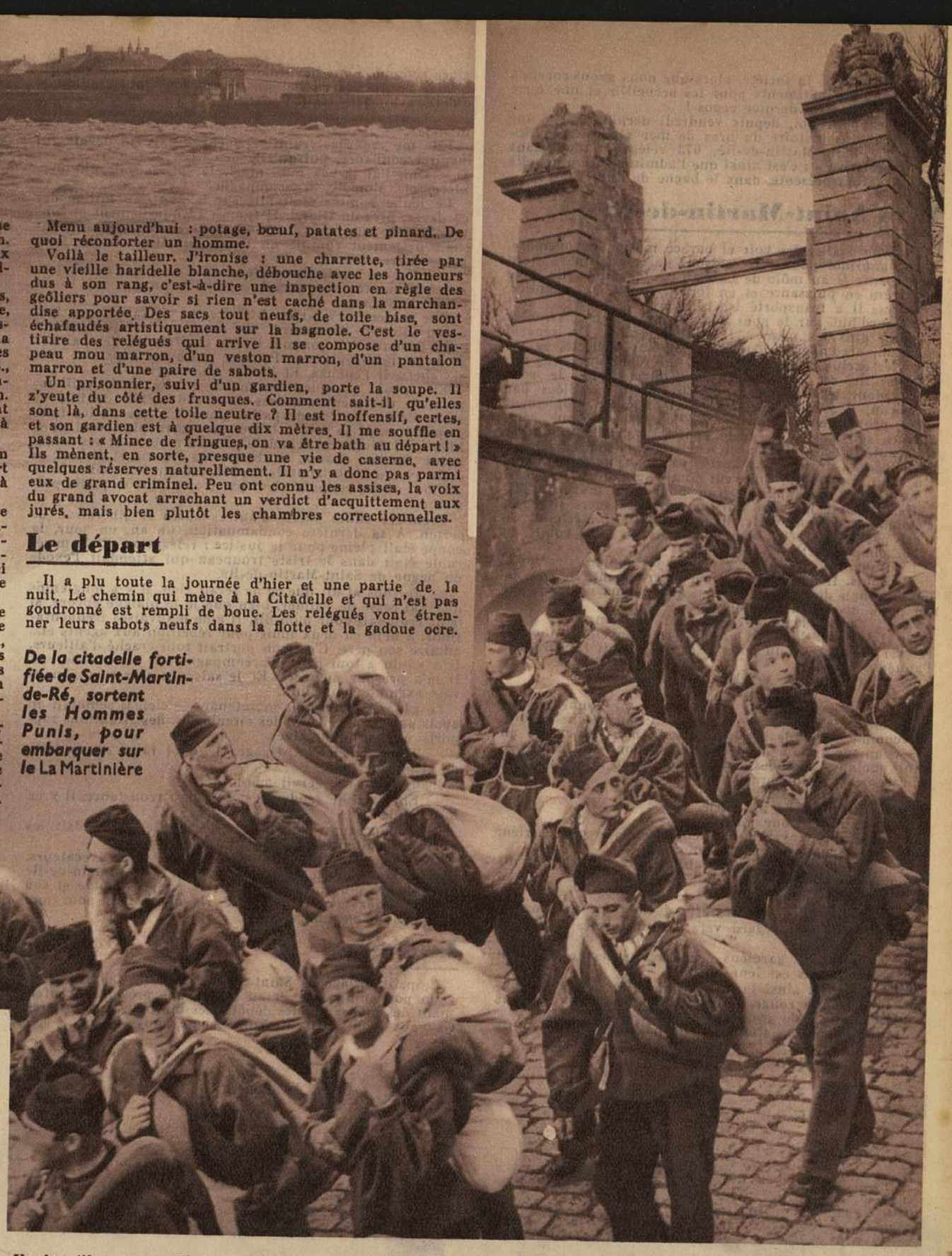

De la citadelle fortifiée de Saint-Martin-de-Ré, sortent les Hommes Punis, pour embarquer sur le La Martinière

Un bataillon de tirailleurs sénégalais est arrivé avant-hier, en renfort.

Dans la Citadelle, grand brouhaha, si on peut appeler cela un affairement silencieux, sous l'œil sévère des gardiens On n'entend que le froissement de la grosse toile ou du drap, et le claquement des sabots quand un relégué se déplace.

J'aimerais que les fortes têtes viennent, avant leur mauvais coup, et regardent, par un petit judas, ce qu'est devenue la superbe du costaud de Ménilmuche ou de Dédé la terreur de la Mouffete. Ils obéissent comme des automates. C'est d'ailleurs ce qu'ils ont de mieux à faire, car toute résistance, toute mauvaise humeur est impitoyablement réprimée.

Autour du petit port, par ordre du maire, toutes les fenêtres donnant sur le chenal sont closes. Défense aux habitants de voir, encore moins de photographier. C'est comme lorsqu'on exécute à Versailles, devant le Palais de Justice, un condamné à mort. N'allez pas croire un seul instant que, derrière ces persiennes closes, personne ne regarde. Aucun des habitants de l'île n'est encore blasé. Et ils ont quelques visiteurs, amis ou autres. La garde noire, les Sénégalais, baïonnette au canon, a formé un cercle infranchissable, une sorte de collier d'acier autour du goulet. Personne ne passe, personne ne tente d'approcher.

Demain, les hommes sortiront de leur dernière demeure en France. Il franchiront le pont-levis qui claquera sous leurs pas sonores. Ils seront enchaînés, trois par trois, encadrés de gendarmes, de soldats, de gardiens. L'évasion possible ! Quelle folie inutile à tenter !

Ils sont 670, trois sont restés, malades, intransportables et ce sont eux qui gémissent, non de leurs souffrances physiques, mais de ce contre temps qui les prive, pour le moment, d'un espoir. Il y a aussi les blessés de la bagarre qui resteront ici.

En face la grande maison du silence et de l'expiation, il y a une manière de pince de homard, petit havre fort bien abrité où s'embarquaient jadis les bagnards. Il n'y avait que 40 mètres à faire, donc moins de troupes à mobiliser, et les forçats étaient rapidement en lieu sûr. La mer a comblé ce port idéal. Il faudrait de grands travaux pour creuser... On a préféré l'autre solution : l'embarquement au village à 400 mètres de là.

Une, deux. Une, deux. Les surveillants scandent le pas. Les sabots, à un rythme impeccable, frappent le sol. Pas de fausse note. Par le chemin de tamaris, le cortège s'achemine vers le quai de Saint-Martin-de-Ré.

Le pittoresque et lamentable cortège de cette troupe déchue débouche. L'épouse meurtrie, la mère craintive, a serré mon bras.

— Là, au 3e rang, celui qui a la barbe.

Elle pleure maintenant

Les commandements se succèdent. En ordre, les hommes descendent à bord. L'*Express* est bientôt plein, l'*Avenir II* prend sa place. La gouaille perce dans les yeux des jeunes, mais les armes sont chargées et l'on ne badine pas avec les ordres. Pas un cri : adieu les amis, bonjour les portes, à Panam bientôt. Car il faut crâner un dernier coup.

La traversée sera longue d'ici Saint-Laurent et les conditions de confort douteuses dans les cages à fauves.

Quand la mer est mauvaise et que les paquets d'eau ébranlent la carcasse du navire, la frousse qu'ils ont est atroce, m'a confié un gardien.

Ils sont partis. Les Sénégalais, en ordre, rejoignent leur casernement. La Mobile aussi. Deux vedettes contenant des hommes armés suivent les deux bateaux et leur cargaison enchaînée. A distance respectueuse, dans un canot à moteur, je regarde les deux raflots qui tanguent dur, sur la mer grise. Devant la pointe des Barres, avant d'entrer en rade de la Pallice, nous nous rapprochons. De l'*Express*, on nous fait signe d'aller au large. Il serait vain et dangereux d'insister. On croit et on craint toujours une attaque. On ne sait jamais avec ces lurons qui ont laissé de rudes copains à terre.

Sur ses ancres, le *Lamartinière*, arrivé samedi matin à 10 heures, tire tant qu'il peut. Le panache de fumée qui s'élève en torsades de son unique cheminée indique qu'il est sous pression. L'*Express* et l'*Avenir II* l'accostent. Toujours sous la redoutable surveillance et la menace des armes, les relégués passent d'un navire à l'autre. La cage aux fauves prend livraison de son fret humain. Bientôt les deux raflots sont vides de condamnés.

La sirène du *Lamartinière* lance son cri strident. Les hélices fouaillent l'eau. Adieu la terre de France, des aïeux, des amours. Chaque homme puni va vers son destin, ni pire, ni meilleur, hélas ! que son passé...

Hubert BOUCHET.

Cette sacrée Vérité...

par Simone FRANCE

LUNDI. — Nous vivons une drôle d'époque, drôle n'ayant point le sens d'amusante, mais d'étrange. On ne lit partout, on n'entend partout que des appels à l'armement. Il faut s'armer, s'armer encore, s'armer toujours. Dire que, personnellement, je me contenterais de changer la consonne en une voyelle : il faut s'aimer, s'aimer encore, s'aimer toujours, répéterais-je volontiers sans lassitude. Il est vrai que je n'ai pas voix au chapitre. Les chefs d'Etat ont oublié, jusqu'à présent, de me demander mon avis. Toujours est-il que ces appels ont l'air d'être entendus. Je n'en donne qu'une preuve : un receveur d'autobus a trouvé l'autre jour, dans son véhicule, un filet à provisions qui en fait de légumes, de fruits, de vins, contenai deux pistolets automatiques de 6 mm. 35 ; deu revolvers à barillet, des centaines de cartouches. Le propriétaire du filet, on le voit, était armé pour se défendre contre les coups de fusil des commerçants ; ou voulait-il nourrir ses compagnons, non de viandes choisies et tendres, mais d'acier ? Qu'il ne m'invite pas à sa table : je ne mange pas de ces balles-là ; j'ai trop le respect de mes dents.

MARDI. — Je connais une jeune femme que la vie a quelque peu maltraitée. Elle s'efforce de s'en tirer en faisant paraître des petites annonces dans des journaux spécialisés et ainsi elle augmente chaque fois sa somme de désillusion. Mais elle persévère, à croire que le diable l'habite. Pour moi, s'il m'advenait d'avoir la faiblesse de recourir à de tels truchements pour trouver l'âme sœur, je préciserais : « Et surtout, ivrognes s'abstenir. » Je n'aime pas les ivrognes. Ils sentent mauvais, ils sont laids, ils sont brutaux. Si vous croyez qu'elle devait s'amuser Mme Jean Bochette avec son mari qui était en chômage et qui buvait son allocation, et qui la rouait de coups quand l'allocation était absorbée, vous vous trompez. L'autre jour, notre poivrot eut la main plus lourde encore que d'habitude. Les voisins enfin s'émurent. Des agents accoururent. L'ire de l'ivrogne s'augmenta. Il aime l'alcool mais il ne peut souffrir l'uniforme. Chacun son sale goût. Il se rua sur les gardiens de la paix et mit à mal le brigadier Joyeux et l'agent Genson. Maîtrisé, il est maintenant en prison où le régime des haricots et de l'eau claire lui fera du bien.

MERCREDI. — **Vous chantiez, j'en suis fort aise. Eh bien, dansez, maintenant...**

C'est ainsi que parle à la cigale insouciante, la fourmi besogneuse, et c'est juste le contraire que le danseur Joseph Delfino disait à sa maîtresse.

— Vous avez dansé avec moi, jeune femme ; eh bien, « chantez » maintenant. Mme Evelyne M... n'avait pas fait que danser. Delfino était beau ; Mme M..., dont le mari est voyageur de commerce, s'ennuyait. Alors, la chaude pression d'un corps, l'enivrante musique d'un tango, l'occasion... Mais lorsque le mari annonça son retour, elle voulut rompre. Le danseur, plus que d'amour et de danses, avait soif d'or. « On ne me quitte pas, comme cela, moi ; je suis un « roi de l'amour ». Et l'autre jour, le danseur qu'accompagnaient deux complices, pénétrait, revolver au poing, chez les époux M... Il voulait 5.000 fr. Le couple terrorisé lui en remit 1.000 et promit de verser le reste par acomptes. Le lendemain, le mari décida d'avertir la police. Le roi de l'amour est maintenant au « violon ». Il y peut chanter à son tour, à sa guise.

JEUDI. — Tout arrive. En mai dernier, le Polonais Aron Pretczynski, tailleur d'habits à Metz, qui avait négligé de se conformer aux prescriptions concernant les étrangers, fut condamné à un mois de prison, 100 francs d'amende et, à l'expiration de sa peine, à l'expulsion. Il fit le mois de prison, paya l'amende, mais ne quitta pas Metz. Les étrangers sont ainsi faits : ils ont un goût très vif pour la France où ils n'hésitent point à fonder des maisons de commerce, à encombrer de leurs enfants les écoles publiques, à faire fortune et même scandales par le revolver ou la pince monseigneur. Et nous sommes ainsi faits que nous tolérons tout cela par crainte d'être traités de xénophobes ou, comme on dit en style de réunion publique : « De ne pas suivre la grande tradition républicaine. » Aussi notre Polonais pouvait-il penser qu'en offrant de l'argent au policier qui l'arrêta, puis en lui promettant de lui faire gratuitement un complet veston, il abolirait son malheur. A Marseille, cela eût sans doute réussi ; mais à Metz, ce fut un four noir.

VENDREDI. — En Angleterre, lorsqu'un homme tombe ivre mort dans la rue ou sous la table d'un club, des amis complaisants, voire des policemens, le reconduisent en brouette à son domicile. En France, on a moins d'égards pour le poivrot. On le conduit au « violon » pour y cuver son vin, et ce n'est pas pour les ivrognes que furent installés les postes avertisseurs. Armand Disson devait le croire. Il avait bu cet homme, bu sans raison et jusqu'à la perdre. Peut-être voulait-il une fois dernière prendre une « cuite » au moindre prix, je veux dire avant que le décret-loi de M. Paul Reynaud qui majore d'un peu plus d'un sou le prix d'un litre de vin, ne contraigne le consommateur à le payer environ dix sous de plus par litre, ce qui est la répercussion normale des décrets-lois sur les prix de détail. Disson, arrêté, expliqua son geste ainsi : « Je voulais me faire reconduire par vous, à mon domicile, car je crains ma femme. » Les agents sont de braves gens — c'est une vieille chanson — l'ont envoyé au dépôt. Il évite ainsi la correction mais pas la correctionnelle.

SAMEDI. — Elle est très jolie Olga Garsky. Elle a vingt-deux ans, mais en paraît quinze. L'on dit que certains hommes adorent ces fruits verts qui agacent les dents et tapent sur les nerfs. M. L... avait emmené chez lui la jolie Olga et l'une de ses copines, Marthe Bondeau. M. L... voltigea de l'une à l'autre, mais du 7e ciel il retomba sur la terre en entendant qu'on frappait à la porte et qu'on criait : « Police ». M. L... ouvrit et lorsqu'il eut compris qu'on lui reprochait d'avoir détourné une mineure, il blêmit, puis ouvrit son portefeuille. « Avec 40.000 francs, messieurs, est-ce que ça peut s'arranger ?... » Diable ! 40.000 francs, pour de faux policiers, pour des escrocs... Ils empochèrent, mais peu après, au Mans, M. L... reçut de nouveau la visite des pseudo-policiers et entendit leurs nouvelles revendications : 30.000 fr. M. L... y tenait autant qu'eux et ne les lâcha point. Même il porta plainte. Le chef, Gros-Louis Jézéquel, ses deux affidés, Roger le Menteur et Henri le Tatoué sont en fuite, mais les deux femmes sont arrêtées. Toujours le privilège des hommes, quoi !...

DIMANCHE. — La Mouffetard est une rue pittoresque de Paris. Elle a une réputation à soutenir, mais il ne faudrait pas que cette réputation fût telle qu'elle éloignât les gardiens de l'ordre de ce coin qui a besoin d'eux, assez souvent.

Or, à être rossés comme le furent l'autre jour les gardiens Jauvin et Dubois par des marchands à la « sauvette », pourrait dégoûter les plus braves. Vous savez que pour vendre dans la rue, il faut une autorisation de la préfecture ; vous savez aussi que, dans toutes les rues populeuses, des hommes n'hésitent pas à s'en passer. On les nomme « marchands à la sauvette » parce qu'ils se sauvent dès qu'ils voient un képi. Ils se sauvent quand ils ne font pas face, ce qui fut le cas. Peut-être voulaient-ils jouir d'une sorte de droit de tradition car c'est à peu près en ces lieux que Villon, au temps de « sa jeunesse folle », rossait déjà le guet, ce qui faillit le mener au gibet. L'Espagnol Rodriguez et son complice Maronne ont risqué moins en frappant les agents Jauvin et Dubois, mais ils sont tout de même au Dépôt.

J.G. SÉRUZIER

DETECTIVE

Directeur :
MARIUS LARIQUE

Dans le sillage des HOMMES PUNIS

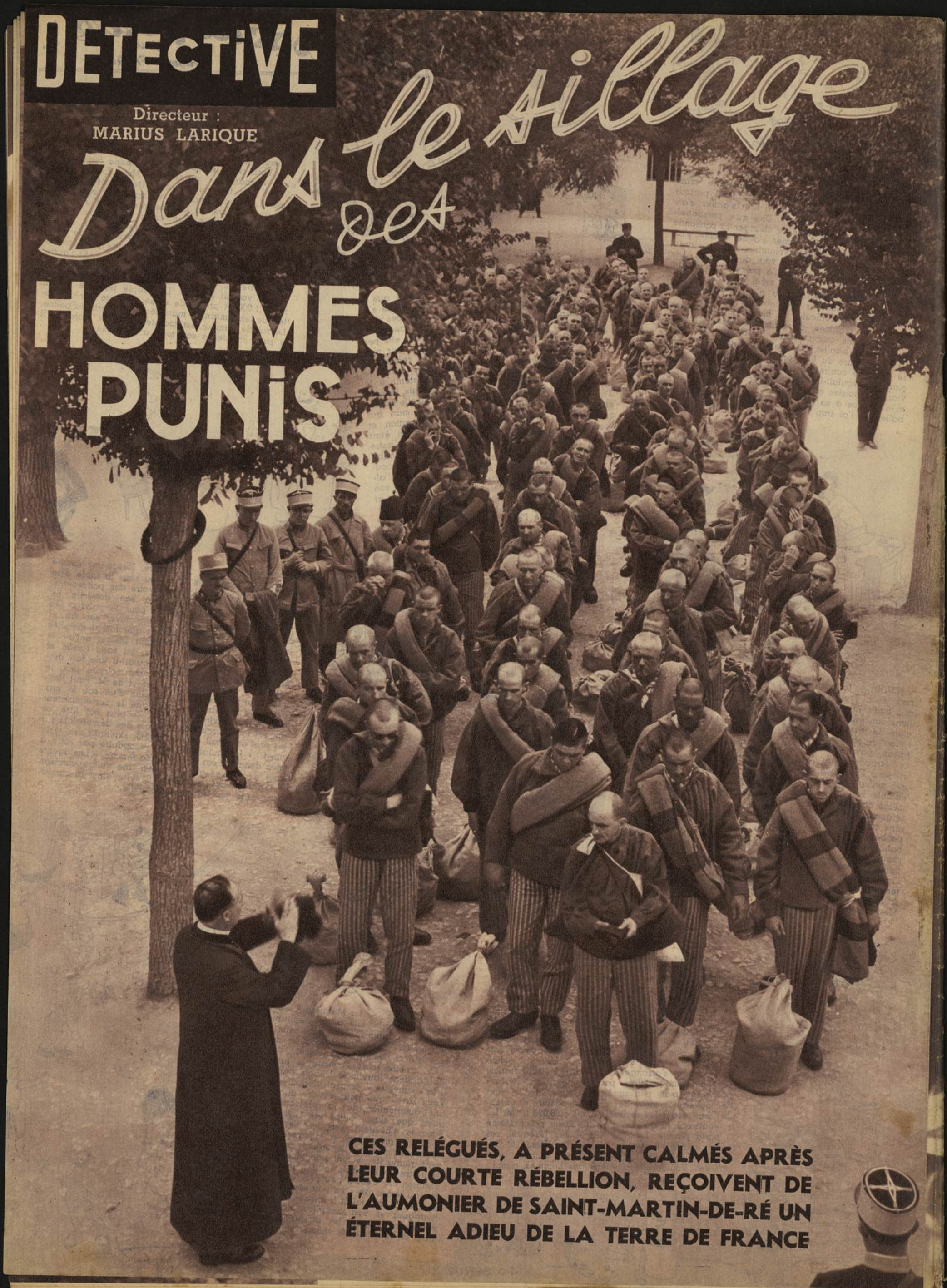

CES RELÉGUÉS, A PRÉSENT CALMÉS APRÈS LEUR COURTE RÉBELLION, REÇOIVENT DE L'AUMONIER DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ UN ÉTERNEL ADIEU DE LA TERRE DE FRANCE